



Journées de l'Entrepreneuriat  
Ethique au Cameroun (JEC)

10 ans

29,30 & 01 NOV.-DÉC. 2018

Palais des Sports de Yaoundé

679 144 988  
698 205 377

400 F CFA

www.journalintegration.com

# Intégration

LA TRIBUNE DES COMMUNAUTÉS

N°333 DU LUNDI 13 AU DIMANCHE 19 AOÛT 2018 - DIRECTEUR DE PUBLICATION : THIERRY NDONG OWONA

## VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

# Yaoundé manœuvre contre l'enquête de l'Onu



- Le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies multiplie les demandes d'accès au territoire camerounais. L'organisme onusien souhaite mener des investigations dans l'Extrême-nord et les régions anglophones sur les accusations de tortures et d'exécutions extrajudiciaires.
- La démarche des autorités camerounaises sur l'affaire de la vidéo montrant l'exécution des femmes et des enfants vise à couper l'herbe sous le pied des Nations unies. *Page 4*

Intégration, croissance, emploi, inégalité...

## L'Union africaine épingle l'Afrique centrale

Pages 6-8

Adamou Ndam Njoya

## Encore à corps et à cros vers Etoudi

Page 9



Présidentielle 2018

## Ondoua Biwolé écrit aux candidats

Pages 10-11

edition

SALON INTERNATIONAL DE L'ENTREPRISE, DE LA PME ET DU PARTENARIAT DE YAOUNDE  
INTERNATIONAL EXHIBITION FOR ENTERPRISES, SMS AND PARTNERSHIPS OF YAOUNDE

16 - 24 Février 2019, Palais des Congrès de Yaoundé

www.salonpromote.org (+237) 222 214 415 / 677 707 679 / 669 999 313



SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN  
UNDER THE DISTINGUISHED PATRONAGE OF THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC OF CAMEROUN

RÉCEPISSÉ DE DÉCLARATION N°010 / RDDP/ J12 / SAAJP \*\*\* TÉL : +237 676 20 37 09 / 699 93 10 42



**Observateur d'un jour**

**Présidentielle 2018**

Soyez Observateurs d'un jour.  
Avec vos photos et vidéos, où que vous soyez, faites vivre l'élection du 7 octobre dans votre bureau de vote sur la page facebook

**de Guibai Gatama** 

## Conférence Dinatoire

*Le célèbre cabinet d'Avocats canadien Jolicœur Lacasse et Maître Arnaud Vanier, Avocat, Président d'Impact Investissement, vous convient aux*

### **CONFERENCES DINATOIRES "DOING BUSINESS IN CANADA"**

**Email:**

[cameroun@impactinvestissement.com](mailto:cameroun@impactinvestissement.com)

**Contact:** (+237) 242 19 38 59 / 694 05 71 55

**Confirmation:** 662 08 64 86

*Invitation V.i.p*

**Yaoundé:** Mardi 14 Août 2018,  
18h00 - 21h30 Hôtel franco

**Douala :** Jeudi 16 Août 2018,  
18h00 - 21h30 Hôtel Sawa

 Canada

 jolicœur  
lacasse  
AVOCATS

 Hôtel SAWA  
DOUALA

 IMPACT INVESTISSEMENT  
Accompagnement d'affaires & Import Export

 Hôtel FRANCO

 Québec

Me Arnaud Vanier Avocat, Président "d'Impact Investissement" et le célèbre Cabinet d'Avocats Canadien "Jolicœur Lacasse" de passage au Cameroun, ont l'honneur de vous inviter aux **CONFERENCES DINATOIRES** à Yaoundé et Douala sur les opportunités d'affaires de l'heure au Canada et la facilitation d'intégration économique des Hommes d'affaires, Chefs d'entreprises, Dirigeants, Immigrants-Investisseurs Camerounais sur le territoire Canadien.

**NB:** Vu l'importance de ces conférences, les places sont strictement limitées et la qualité des convives appréciées, d'où une modeste participation de 30.000 FCFA. Bien vouloir confirmer votre présence dès réception du coupon.

Merci...



**Hôtel FRANCO Yaoundé**  
Mardi 14 Août 2018  
18h00 - 21h30

**Hôtel SAWA Douala**  
Jeudi 16 Août 2018  
18h00 - 21h30

**PARTICIPATION 30.000 Fcfa**  
**Confirmation:** 662 08 64 86

**Email:** [cameroun@impactinvestissement.com](mailto:cameroun@impactinvestissement.com)  
**Contact:** (+237) 242 19 38 59 / 694 05 71 55

CHRONIQUE DES RELATIONS INTERNATIONALES

# Football business et fierté africaine: un choix cornélien!

Le rapport du football africain à l'immigration technique est ombilical. L'industrie footballistique du continent africain demeure portée par les firmes internationales: le football européen et la Fifa. C'est ce qui a fait dire à Alidovitch, chercheur, spécialiste du football mondial, que «le football africain est esclave de la mondialisation». Les valeurs du football moderne sont plébiscitées ailleurs qu'en Afrique. Que ce soit les mécanismes de financements, l'architecture du management, le sponsoring du football, les techniques de récompenses, les stratégies de jeu... le football africain est resté à l'école des évolutions du football occidental. Un positionnement qui ne lui permet pas d'institutionnaliser le sentiment de fierté nationale à travers la présence des sélectionneurs africains et des joueurs issus des championnats locaux. Dans un environnement international marqué par le sponsoring et la communication à outrance, le football est devenu l'apanage des grandes firmes du sponsoring et de la communication. Aujourd'hui, le seuil des droits télé, le potentiel d'audimat, les gains à la publicité et la capacité à remplir les stades conditionnent la négociation des matchs amicaux. Mieux

encore, selon des indiscretions ou des enquêtes, ces critères président lors des tirages au sort des événements sportifs de très haut niveau. Le football mondial n'est plus un simple jeu. C'est désormais un construit dans lequel l'extra sportif pèse pour 80%. Dans leur article intitulé «Le football africain entre immobilisme et extraversion», Raphaëlle Poli et Paul Dietschy, deux universitaires experts en sport international, estiment que «l'Afrique ne représente plus que 5% des grandes affiches du football mondial». Le gain d'un match amical n'étant pas que sur le terrain.

### Appât du Gains

Avoir des expatriés sur un banc de touche est toujours sujet à polémique. Surtout lorsqu'il n'est pas auréolé d'un palmarès ayant valeur de passeport. Encore moins dans une conjoncture économique et financière comme celle que traverse plusieurs pays africains. Mais le fait est que l'attractivité technique et marketing des sélections africaines est quasi nulle. Le nombre de sélections africaines non qualifiées au mondial 2018 ayant servi de sponsoring spartner est révélateur.

Plus grave, depuis 2010, les services de sports des grandes chaînes sportives ont réduit de 80% leur traitement des équipes nationales africaines rapporte l'article Raphaëlle Poli et Paul Dietschy.

Avec la nouvelle programmation de la Caf, la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) se déroulera au même moment que la Copa America sud-américaine. C'est-à-dire en juin 2019. Si l'Afrique a l'avantage des horaires de diffusion, les sud-américains partent favoris pour les droits télé, la publicité et la présence des recruteurs. Non seulement, la constellation des stars sud-américaines évoluant en occident est très importante mais aussi la compétition prévoit de recevoir des nations étrangères (d'Amérique du nord, d'Europe, d'Asie voire d'Afrique).

Avoir des stars internationales retraitées sur les bancs de touche africains est un investissement. Le Cameroun qui organise la Can 2019 a deux fois plus intérêt à accentuer la communication sur lui. Clarence Seedorf et Patrick Kluyvert sont de très bonnes égéries pour le Cameroun!

### Déconnexion

Sur 55 sélections africaines membres de la Confédération africaine de football (Caf), 22 seulement ont un sélectionneur national ou africain. Mais aucune équipe africaine ne figure dans le top 25 du classement Fifa. Le débat est-il plus la nationalité des sélectionneurs ou la dépendance du football africain au monopole occidental sur le football mondial? Ou alors, l'organisation du football sur le continent de Salif Keita et de Roger Milla? La première génération des africains issus du football business est bien celle des années 2000. Samuel Eto'o, Didier Drogba, Yaya Touré sont animés par la fibre patriotique. Ils ont surtout contribué à la notoriété de ce football industriel. Ils incarnent le profil rêvé des bancs de touche de la nouvelle génération. Où la fierté africaine rencontre l'intérêt des barons de la grande communication. Scénario dans lequel la France de Zidane serait enchantée de rencontrer le Cameroun de Samuel Eto'o. Pas sûr en revanche que les vedettes africaines, dont la nostalgie demeure grande, soient très enchantées à l'idée de s'asseoir sur un banc de touche en l'état actuel du football sur le continent noir.

### LE CHIFFRE

# 1 700

À la date du 02 août 2018, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'ambassade du Japon au Cameroun ont évalué à ce nombre, les enfants sensibilisés contre la radicalisation. Tous issus des écoles coraniques éparpillées dans la région de l'Extrême-nord du Cameroun, ces derniers ont été ciblés pour servir d'agents vecteurs de la cohésion sociale et des modèles de tolérance en zone sahélienne. Pendant 09 mois, les coordonnateurs de ladite opération ont pu armer leurs «élèves» contre certaines pratiques abjectes de certains maîtres ayant fait de leurs écoles des centres de mendicité, de maltraitance, d'exploitation des enfants ou de recrutement par des groupes violents de tout genre. Pour cela, ils ont axé leur initiative sur l'idée selon laquelle la lutte contre la radicalisation passe aussi par le fait d'aider ces jeunes à trouver un emploi, une place dans la société, à se réintégrer et refaire leur vie.

### L'HOMME

#### DR JEAN BAPTISTE HABYALIMANA



C'est l'ambassadeur du Rwanda au Cameroun avec résidence à Brazzaville (Congo). Le 08 août dernier, il était au ministère camerounais des Relations extérieures (Minrex). Avec Lejeune Mbella Mbella, le patron des lieux, cet ancien enseignant de

sciences physiques a fait le tour d'horizon de la coopération entre Kigali et Yaoundé. Il a notamment brandi les facilités d'accès au Rwanda mises en place depuis janvier de l'année en cours. Le diplomate a réitéré qu'il n'y a plus besoin de visa pour entrer au Rwanda. Surtout que, a-t-il tenu à rappeler, ce pays s'impose au fil des années comme un pilier de la libre circulation des personnes et des biens.

A l'en croire, les autorités de Kigali ont d'ores et déjà décidé d'exempter de visa dans le cadre de la réciprocité, les ressortissants de quelques pays d'Afrique centrale (République centrafricaine, Congo, Tchad et Sao Tomé et Príncipe). Une extension de la mesure au Cameroun est dans le pipe, a-t-il mentionné. «Nous sommes les premiers sur le continent, à supprimer les visas pour les voyageurs, conformément à une directive inscrite dans l'agenda de l'Union africaine», a souligné Jean Baptiste Habyalimana face à la presse.

### L'AGENDA

#### 23 AOÛT 2018

Palais des Congrès de Yaoundé, lancement de la conférence International Youth Fellowship (IYF).

#### 15 AOÛT 2018

Célébration de la fête nationale de Guinée Equatoriale. A Yaoundé, dîner offert par l'ambassadeur Anastaseo Asumu Munos.

#### 26-31 AOÛT 2018

Stockholm (Suède), tenue de la Semaine mondiale de l'eau. Thème des travaux des experts: «Water, ecosystems and human development». Plus de 3300 participants en provenance de 135 pays dont le Cameroun, sont attendus.

#### 11 AU 13 NOVEMBRE 2018

Tenue à Paris (France) du premier Forum de Paris sur la Paix.

Jean-René Meva'a Amougou

Arrivé en fin de séjour au Cameroun, S.E. Jorge De Orueta, l'ambassadeur du royaume d'Espagne, s'en va sans que le projet de valorisation touristique et économique du site ne se matérialise.

Il y a eu audience au palais de l'Unité le 07 août dernier. Paul Biya, le président de la République, y a en effet reçu S.E. Jorge De Orueta, venu lui dire ses adieux après trois années passées comme ambassadeur du royaume d'Espagne au Cameroun. Telle que relayée par le site web de la présidence de la République, la rencontre entre le chef de l'Etat camerounais et le diplomate espagnol a été l'occasion de passer en revue les relations entre Yaoundé et Madrid. Le même support indique que «l'ambassadeur d'Espagne a relevé la contribution des entreprises espagnoles au développement du Cameroun dans le secteur de l'énergie, des infrastructures et de la pêche».

Avant de s'entretenir avec Paul Biya, l'Espagnol a fait un tour au ministère des Relations extérieures (Minrex) le 02 août 2018. Lejeune Mbella Mbella, le maître des lieux, en a profité pour saluer le dynamisme du visiteur. Le Minrex, rapporte le quotidien Cameroon Tribune livraison du 06 août dernier, a cité «par exemple, la signature en 2016 de deux conventions de prêt avec la Deutsche Bank d'Espagne et de Dubai



Le Lac municipal attend les premiers coups de pelleuse.

pour le financement de la phase I du projet d'aménagement du Lac municipal de Yaoundé et de la vallée de Mingo». Au journal d'ajouter qu'«en réponse, Jorge De Orueta Pemartin s'est dit heureux d'avoir travaillé sans difficulté auprès des autorités camerounaises».

Et du coup, la remarque est faite: on ignore le sort réservé au projet de valorisation touristique et économique du Lac municipal de Yaoundé. Et sur le terrain, les travaux n'ont toujours pas démarré. On les

annonçait pourtant pour le premier semestre 2017, dans la perspective de la Coupe d'Afrique des Nations 2019 au Cameroun.

### Nouveaux plans

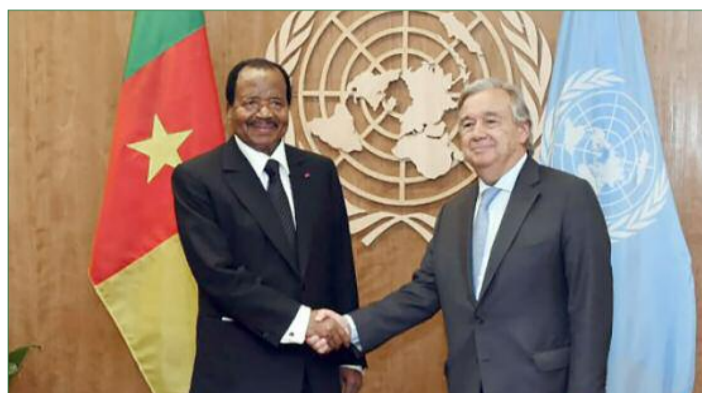
Selon nos sources, le projet, dirigé par un comité de pilotage présidé par le secrétaire général de la présidence de la République, a d'abord été suspendu. Ce comité, apprend-

YAOUNDÉ-MADRID

## La coopération se noie dans le Lac municipal

Aboudi Ottou

Sa démarche sur l'affaire de la vidéo montrant l'exécution des femmes et des enfants participe de ce combat.



Le président du Cameroun et le SG de l'Onu

Un revirement à 180 degrés. C'est l'expression qui revient pour qualifier le communiqué du ministre de la Communication signé le 10 août 2018. Dans ce document, Issa Tchiroma Bakary avoue implicitement que la vidéo montrant des hommes en uniforme exécutant des femmes et des enfants, qui a fait irruption sur les réseaux sociaux au début du mois de juillet, n'est pas un fake news. Plus encore, la scène se serait bien déroulée au Cameroun et les bourreaux de ces femmes et enfants pourraient bien être des soldats camerounais. En effet, informe le porte-parole de fait du gouvernement, l'enquête ouverte pour «élucider cette affaire et en établir les responsabilités éventuelles a conduit à l'arrestation des personnels militaires». Il s'agit d'un lieutenant de vaisseau, d'un sergent, de deux caporaux, deux soldats de 2e classe et d'un soldat de 1ère classe «mis à la disposition de la justice», précise le document.

Jean-René Meva'a Amougou

Les deux Néerlandais, récemment promus à la tête des Lions indomptables, ont eu du mal à identifier clairement leur patron.

À peine arrivés à Yaoundé, Clarence Seedorf et Patrick Kluyvert, les nouveaux patrons des Lions indomptables seniors, ont flirté avec la réalité camerounaise. «Ils n'ont pas pu identifier leur interlocuteur», confie un cadre du ministère des Sports et de l'Éducation physique (Minsep). Il poursuit en évoquant le sentiment d'égarement qui s'est emparé des deux légendes. «On l'a constaté dès l'aéroport où Me Happi (président du Comité de normalisation de la Fécafoot) a clairement signifié au duo que leur interlocuteur atitré reste la Fédé», relève Antoine Zanga, journaliste au groupe de presse l'Anecdote présent à l'aéroport. La confusion est au maximum lorsque le ministre des sports, Pierre Ismaël Bidoung Mkpatt, officiant dans son cabinet en posture de «patron de l'équipe nationale», suggère aux nouveaux venus de ne considérer que sa parole.

Pour masquer le revers, la Fédération camerounaise de football (Fécafoot) a vite fait de publier, dans la matinée du 10 août un communiqué officiel. Le document précise juste que «les deux techniciens néerlandais, arrivés au Cameroun jeudi 9 août 2018, se sont engagés pour un contrat de 04 ans. L'objectif assigné à l'encadrement technique est d'assurer le succès du Cameroun à toutes les échéances sportives majeures, notamment et prioritairement la victoire à la Can 2019, avec une vue sur la qualification à la Can 2021 et à la Coupe du monde 2022. Leur contrat est assorti de l'obligation de résidence au Cameroun et d'assistance éventuelle à l'encadrement des autres équipes nationales».

### Vieille pratique

Seulement, fidèle à ses habitudes, le pays de Roger Milla

VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

## Yaoundé lutte contre une enquête de l'Onu

beaucoup de monde aujourd'hui, a commencé à se dessiner le 20 juillet. Ce jour-là, dans une déclaration que fait le Mincom, on apprend que «le chef de l'Etat, SE Paul Biya [et] le gouvernement ont été choqués et indignés par l'atrocité des images contenues dans la vidéo et expriment leur compassion à l'égard des malheureuses victimes, ainsi qu'à leurs familles respectives». Issa Tchiroma admet même la possibilité de bavures contre lesquelles «le chef de l'Etat [a] prescrit la tolérance zéro».

### Enquête de l'Onu

Mais pourquoi ce changement? «Il s'agit d'une démarche qui vise à préserver l'image du chef de l'Etat à l'international», nous avoue une source au fait du dossier. Il faut dire que depuis le déclenchement de l'affaire, Yaoundé subit des pressions de la part, des médias, des ONG et des partenaires internationaux. Après avoir rappelé que «les médias du monde entier, Amnesty International et les organisations camerounaises de défense des droits de l'Homme attribuent les actions montrées sur la vidéo à l'armée camerounaise», les Etats-Unis par la voix de la porte-parole du Département d'Etat, appellent, le 16 juillet, «le gouvernement du Cameroun à mener une enquête avec minutie et transparence sur les événements montrés sur la vidéo, à en rendre les conclusions

publiques et, si des militaires camerounais étaient impliqués dans ces atrocités, à les tenir responsables de leurs actes».

Mais il y a plus redoutable aux yeux des stratèges de Yaoundé. Ce sont les pressions exercées par le Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies qui souhaite venir au Cameroun mener des investigations. «Nous avons dit au gouvernement camerounais: si vous affirmez que les informations qui circulent ne sont pas vraies, laissez-nous voir. (...) Clairement il faut une enquête, il faut que les gens rendent des comptes», indique le 27 juillet le Haut-Commissaire sur les antennes de RFI. Selon Zeid Ra'ad Zeid al-Husseini, jusqu'ici, le gouvernement leur oppose une fin de non-recevoir. Les autorités camerounaises redoutent d'autant plus la mission de cet organisme onusien qu'elle souhaite se consacrer aux accusations de tortures et d'exécutions extrajudiciaires dans l'Extrême-nord mais aussi dans les régions anglophones. En enquêtant lui-même sur les dénonciations de violation des droits de l'Homme, le régime de Yaoundé espère donc couper l'herbe sous le pied du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies. Selon nos informations, la célérité avec laquelle les enquêtes sont ouvertes, ces derniers jours, contre les soldats indécents participe également de cette stratégie.

MANŒUVRES

## Seedorf et Kluyvert «perdus» à Yaoundé

est resté accroché à l'image qu'il a inventée de lui-même, celle d'une arène de l'improvisation, des fausses réformes, les plus tapageuses et les moins utiles que possibles et des querelles des égots. L'heure à laquelle les contrats des Néerlandais ont été paraphés en dit long sur les tractations en coulisses. Selon une source au Minsep, il était plus de 02 heures du matin. La même source renseigne que, trop heureux de se glisser dans la peau de magistrats, les cadres venus de la présidence de la République ont testé leurs techniques d'interrogatoires, guetté les contradictions et soupçonné chaque imprécision. Dans ce gazouillis feutré, les officiels du Minsep et ceux de la Fédé ont lâché leurs coups, réclamant la mise à l'écart de recruteurs parallèles aux ordres du palais présidentiel.

«Avec ce qui s'est passé, on comprend que la question de la tutelle

réelle des équipes nationales de football, toutes catégories confondues, se pose continuellement et les accusations sont légion», pense Jean Paul Akono, ex-sélectionneur des Lions indomptables. De ce point de vue, le technicien camerounais déduit qu'à la veille des grandes compétitions c'est devenu pathologique. «C'est une méthode bien commode, à absoudre certains de leurs torts et à éviter que l'on s'interroge sur les conséquences des choix politiques faits par ceux-ci au sein de l'équipe nationale», décrie-il. D'où le crédit que l'on peut accorder à la source citée par Jeune Afrique sur le sujet. Selon celle-ci, le choix d'un tandem néerlandais «a bien été avalisé par Paul Biya et ses conseillers. Le fait que ce soit le ministre en personne qui fasse l'annonce prouve bien que les relations entre celui-ci et Happi restent tendues», lit-on sur le site internet.

LE CHIFFRE

1 759

L'administration publique camerounaise recrute de nouveau. Le ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative (Minfopra) a, la semaine dernière à Yaoundé, lancé 23 concours administratifs pour l'intégration des jeunes. Il s'agit, de 17 concours directs et 06 concours de formation, octroyant 1759 places aux chercheurs d'emplois. Dans le détail, 750 places sont prévues pour les concours de formation et 1 189 pour les concours directs, dans diverses spécialités (traduction, l'industrie animale, agriculture, génie civil, eaux et forêts, production rurale, mines et géologie, journalisme entre autres). Selon, Yves Bertrand Zengoueng, directeur du développement des ressources humaines de l'Etat, cité par Cameroon tribune, «ce recrutement qui n'est pas le dernier, s'inscrit dans l'accroissement des ressources humaines de l'Etat. Il a été organisé en réponse aux besoins en personnels transmis par les administrations et consignés dans un plan annuel de recrutement validé par le Premier ministre, chef du gouvernement, Philemon Yang». L'opération répond également, ajoute-t-il, «aux exigences de rationalisation de la qualité de la dépense publique et a été menée en fonction des départs en retraite, dans un contexte imposé par la soutenabilité budgétaire de tout processus de recrutement».

L'HOMME

### CLÉMENT ATANGANA



Dans quelques jours, le sort des candidats recalés par Elections Cameroon (ElecCam) sera tranché par ce magistrat hors hiérarchie, et non moins président de la Cour constitutionnelle du Cameroun. Il lui reviendra alors l'honneur et la charge de dire si oui ou non les personnalités dont les dossiers de candidatures ont été rejetées le

07 août dernier peuvent prendre place dans les starting-blocks de la présidentielle d'octobre prochain. En rendant sa copie, il enlèvera le monopole séculaire de ce travail à la Cour suprême. Des observateurs prédisent que ce natif du Nyong-et-So'o ne sortira de cette exclusive responsabilité historique que glorieux ou ratatiné. Parce que c'est une «grande affaire», disent-ils. Et il lui faudra être digne de son destin. Ce destin qui l'a expédié en apesanteur dans l'espace électoral.

L'AGENDA

15-16 AOÛT 2018

Hôtel Sawa (Douala), formation dans l'éducation thérapeutique du patient diabétique.

16 AOÛT 2018

Nsimyong (Yaoundé), collecte vestimentaire, jouets pour la Noël de l'orphelin.

17 AOÛT 2018

Yaoundé, journée de sensibilisation à la drépanocytose au Cameroun, avec Dr. Corinne Oloa. Thème: «Enfants du Cameroun, drépanocytose zéro». Intervenants: experts dans la pathologie et dans sa prise en charge avant et pendant la maladie.

18 AOÛT 2018

Sangmelima (région du Sud), lancement du projet d'enquête sur la consommation des drogues par les jeunes.

21 AOÛT 2018

Yaoundé, palais des Congrès, lancement de la Semaine nationale anti-contrefaçon (Senac). Thème: «La contrefaçon, une gangrène pour le consommateur».

23 AOÛT 2018

Yaoundé, Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP), ouverture du Forum sur l'innovation numérique.

# Intégration

SUPPLEMENT AFRIQUE CENTRALE/ MAIN COURANTE

## CIRCULATION

### Air Cemac vendue à 7,5 milliards de francs CFA



Les ministres des transports et de l'aviation civile de la Cemac réunis à Douala au cours d'une session ministérielle, le 3 août 2018, ont acté le processus de liquidation de la compagnie de transport aérien Air Cemac. Un comité de suivi, réunissant deux représentants dans chacun des six pays de l'Afrique centrale, ainsi que des experts de l'aviation civile et de l'Agence pour la sécurité et la navigation aérienne (Asecna), se chargera de conduire le processus. Par abrogation de tous les textes communautaires y relatifs, les ministres, agissant en qualité d'actionnaires, ont arrêté que les fonds de liquidation, s'élevant à 7,569 mil-

liards de francs CFA au 25 juillet 2018, seront affectés à la Beac au guichet 1 du Fonds de développement communautaire (Fodec).

#### Raisons d'un filicide

La compagnie aérienne communautaire devait être l'un des instruments phares de la mobilité de biens et des personnes dans la Cemac, contenu notamment dans l'acte additionnel du 29 juin 2005 relatif à la libre circulation des personnes en zone Cemac. Au-delà d'une situation financière difficile dans la sous-région, les raisons de ce filicide sont à trouver dans l'extrême concurrence que se vouent 5 compagnies aé-

riennes nationales pour un marché de 44 millions d'habitants.

Créé en 2001, le projet intégrateur et aérostratégique (aviation civile) Air Cemac a été officiellement abandonné en 2015 et techniquement confirmé en 2017. Ceci par décisions des conférences des chefs d'Etat et de gouvernements du 6 mai 2015 à Libreville au Gabon et du 31 octobre 2017 à Ndjamena au Tchad. La compagnie avait pour siège Brazzaville (Congo) et pour principal Hub, Douala, la métropole économique du Cameroun.

ZRM

## THERMOMÈTRE

### Faire appel aux femmes pour lutter contre les conflits

Le bureau de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour la région des Grands Lacs, la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs (CIRGL) et l'Union africaine (UA), entreprennent des missions conjointes de solidarité dans trois pays de la sous-région. Cette délégation a été au Burundi du 9 au 12 août et se rendra en République centrafricaine (RCA) du 13 au 15 août et en République démocratique du Congo (RDC) du 16 au 19 août.

De manière globale, il s'agit de faire en sorte que les dirigeants des pays visités s'engagent à veiller à ce que les femmes participent pleinement à la vie politique et aux processus de paix en cours dans la région. Il est également question de renforcer

les liens avec les ministres chargés du genre et les hauts fonctionnaires nationaux pour promouvoir des processus politiques inclusifs et l'équité du traitement des deux sexes grâce à l'adoption de plans d'action précis destinés à renforcer la contribution et la participation des femmes à la vie politique et aux processus de dialogue.

#### Composition

Le rapport des trois missions conjointes sera présenté à la 9ème réunion de haut niveau du Mécanisme régional de suivi de l'Accord-cadre qui se tiendra le 8 octobre prochain à Kampala, en Ouganda. Il sera également soumis aux instances de la CIRGL et de l'UA.

La délégation de haut niveau sera constituée de membres du Comité consultatif de la

Plateforme des femmes. La mission sera menée en coopération avec le réseau FemWise de l'Union africaine, le Forum des femmes de la CIRGL, et Onu-Femmes. Feroz partie de la délégation Speciosa Wandira Kazibwe, ancienne vice-présidente de l'Ouganda, coprésidente de FemWise Africa et membre du Panel des sages de l'UA ; l'ambassadeur Liberata Mulamula, ancienne secrétaire exécutive de la CIRGL et chercheur invité et directeur associé de l'Institut d'études africaines de l'Elliott School of International Affairs de l'université George Washington et Attiat Halleem, présidente du Forum régional des femmes de la CIRGL, Khartoum, Soudan.

Zacharie Roger Mbarga

## INDICATEURS

### Un accord pour le financement du plan stratégique d'élevage

La Cemac et European Market, Research center (EMRC) ont procédé le 2 août dernier à la signature d'un Protocole d'accord pour la mise en œuvre du plan stratégique 2015-2025 de la Commission économique du bétail, de la viande et des ressources halieutique (Cebevirha) au siège provisoire de la Cemac à Malabo. La mise en œuvre des programmes contenus dans ce plan stratégique nécessite environ 130 milliards de francs CFA et les contraintes économiques auxquelles font face les Etats de la sous-région exigent le recours aux partenaires techniques et financiers. Le concours l'ONG belge EMRC consistera à prospecter pour la mobilisation des ressources nécessaires.

L'ONG va se servir de son expertise en marketing des programmes. Elle adoptera une méthodologie s'articulant autour de quatre activités notamment : la récolte et la priorisation des fiches projets, l'identification et la mobilisation des partenaires, l'organisation et le suivi (ou reporting) des tables rondes. Une table ronde des donateurs est d'ores et déjà prévue à cet effet à Bruxelles en Belgique.

#### Rigueur

La conclusion du présent accord consacre l'aboutissement d'un processus de négociation entamé depuis le mois de mai dernier. C'est lors de sa visite à Tel Aviv en Israël, à l'occasion d'une mission économique et agricole organisé par EMRC, que la

Cemac avait concrètement entamé les pourparlers avec l'ONG.

Afin d'accroître les chances de réussite, le président de la Commission de la Cemac, Daniel Ona Ondo, a appelé à la rigueur dans l'exécution du planning des activités, au dévouement pour le succès de ce plan qui augure de bonnes perspectives pour cet important organisme de développement de la communauté. Tout en exprimant la confiance accordée au partenaire, il a dit compter sur l'esprit d'équipe et de collaboration qui règne au sein de l'équipe dirigeante de la Cebevirha. Il a instruit ces derniers à persévérer dans la recherche des moyens.

ZRM

## MARCHÉS

### Des dollars pour les projets intégrateurs

Dans les prochaines années, la Banque mondiale va investir 14 milliards de dollars dans les projets intégrateurs en Afrique. Le directeur exécutif de la Banque mondiale pour l'Afrique en a touché un mot au président de la Commission de la Cemac. Seydou Bouda a été reçu en audience par Daniel Ona Ondo le 9 août 2018. De facto, le directeur exécutif de la Banque mondiale a invité son interlocuteur à envoyer les projets sur lesquels l'intervention de l'institution de Bretton Woods serait utile et nécessaire afin qu'ils figurent au menu du prochain conseil d'administration. Bien avant, Seydou Bouda a expliqué que les efforts entrepris pour améliorer les performances économiques de la Cemac sont louables. Il a ensuite soutenu que le top management de l'institution entend réaliser un projet majeur dans chaque région du continent. Pour lui, «il y'a des pistes à exploiter. La banque est prête à soutenir les projets viables pour l'intégration de l'Afrique centrale».

#### Situation économique

Le président de la Commission de la Cemac et son hôte ont échangé sur la situation



La banque mondiale est un atout potentiel pour l'interconnexion régionale de la CEMAC

économique de la Cemac et le besoin d'accompagnement exprimé par l'institution communautaire. Daniel Ona Ondo a indiqué qu'un léger frémissement est observable, en raison des mesures adoptées par les chefs d'Etat de la sous-région à travers le Programme économique et financier de la Cemac. Cette remontée sensible des principaux indicateurs économiques, ne doit toutefois pas occulter le fait que la situation d'ensemble demeure préoccupante.

Le président de la Commission de la Cemac a par ail-

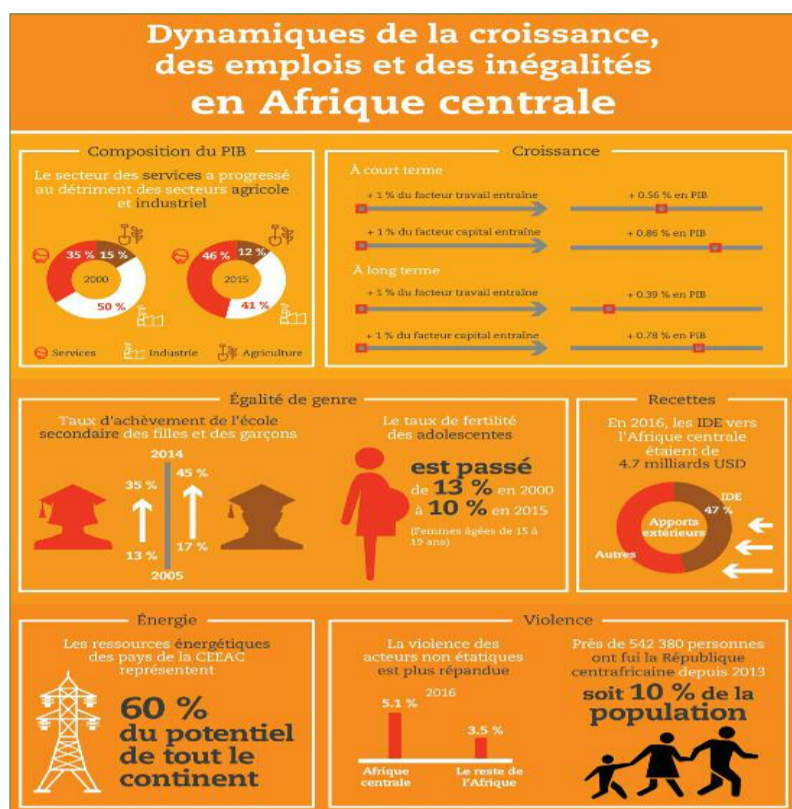
leurs révélé que la consolidation du marché régional, la convergence économique ou encore la fusion des deux places boursières devraient impulser une dynamique positive à même de renforcer l'intégration. Il a enfin présenté les projets intégrateurs contenus dans le Programme économique régional et souhaité que la Banque Mondiale accompagne la réalisation de ces derniers par des financements.

ZRM

Entre 2000 et 2016, l'Afrique centrale a eu une dynamique de croissance robuste estimée en moyenne à 5.6%. Mais en raison de la vulnérabilité de la sous-région aux cours des matières premières, sa croissance est deux fois plus instable que celle du reste de l'Afrique. La forte dépendance de l'économie régionale aux quelques matières premières demeure très pesante. Les pays ne parviennent ni à diversifier leurs économies encore moins à amorcer une politique d'industrialisation qui induirait des mutations socioéconomiques profondes. Cette situation contribue à l'étroitesse du marché de l'emploi qui demeure essentiellement précaire. Le secteur éducatif paraît lui-même symptomatique de l'atrophie économique puisqu'il ne parvient pas à proposer des alternatives. L'Afrique centrale est également la région la moins interconnectée et la moins en mobilité selon plusieurs rapports. Dans une tribune dans le magazine Jeune Afrique, François Loucéné Fall, le chef du bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, évoque une «Afrique centrale, moteur en panne de l'intégration continentale». Dans sa première édition, le rapport économique de l'Union africaine, intitulée «Dynamiques du développement en Afrique: croissance, emploi et inégalités», fournit des recommandations pour l'enclenchement d'un processus de transformation structurelle de la sous-région.

Zacharie Roger Mbarga

Jugée instable et surtout tirée par le capital, la forte croissance, enregistrée dans la sous-région en 15 ans, a produit davantage des inégalités et un marché du travail informel.

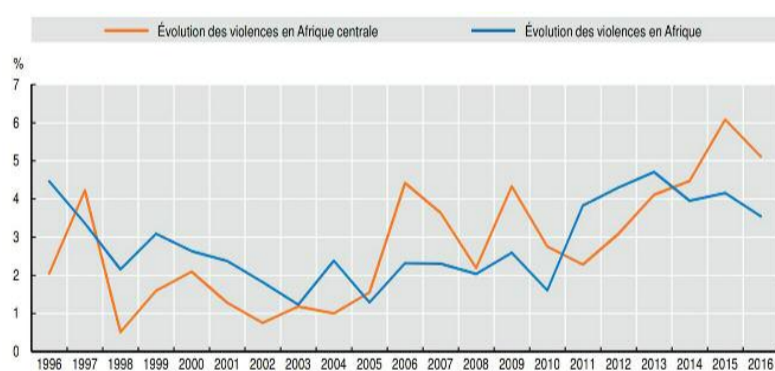


Dynamiques de la croissance, des emplois et des inégalités en Afrique centrale.

La structure économique de l'Afrique centrale est une singularité. C'est ce que nous apprend la première édition, du rapport économique de l'Union africaine (UA), intitulée «Dynamiques du développement en Afrique: croissance, emploi et inégalités». Les indicateurs couvrent une réalité cyclique et répétitive (voir encadré). La problématique de la structuration des économies, ayant légitimé les programmes d'ajustement structurel des années 1990, reste entière.

Depuis 1999, l'évolution à la hausse des prix des matières premières a incité à l'exploitation des ressources naturelles, notamment le pétrole. Elle a aussi conduit les pays à se détourner des autres secteurs tels que l'agriculture. Une dynamique qui freine le développement des branches créatrices d'une réelle valeur ajoutée comme les manufactures. A titre d'illustration, «le secteur agricole a reculé de 21 % du PIB en 1990 à 11 % en 2015, au profit du secteur industriel,

## COMMENT L'INSÉCURITÉ ÉLOIGNE LES INVESTISSEURS



Source : Indicateurs du Centre de développement de l'OCDE sur la base d'informations recueillies par les agences de presse AFP et Reuters en Afrique.

### Évolution de la violence par des acteurs non étatiques en Afrique centrale.

La régularité des conflits en Afrique centrale empêche une réelle construction de la confiance entre les investisseurs économiques et les institutions gouvernementales. C'est la crainte qu'exprime le premier rapport sur le développement de l'Afrique publié par l'UA. Ladite production relève que «les guerres en Afrique centrale détruisent le capital physique, réduisent les investissements de santé et d'éducation ayant trait au capital humain et freinent l'accumulation de capital social». Depuis 2000, la sous-région a été affectée par d'importants risques sécuritaires. Le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, la RDC et le Tchad ont connu ou connaissent encore des conflits, qu'ils soient internes ou transfrontaliers. Ces conflits pro-

voquent en outre des déplacements forcés de populations qui empêchent toute activité productive stable. Ainsi, près de 400 000 personnes ont fui le Burundi depuis 2015 (HCR, 2017) et 542 380 la République centrafricaine depuis 2013 (HCR, 2018), soit environ 4% et 10% de leur population respective. Comme l'illustre le graphique ci-dessus, la courbe des violences de la sous-région est plus asymptotique que celle de l'Afrique. Depuis une vingtaine d'années, il ne se passe pas 2 ans sans que le climat sécuritaire soit en agitation. Le rapport conclut par cette lapalissade, «les problèmes sécuritaires ont des conséquences négatives sur les moteurs de la croissance».

ZRM

## ECONOMIE

# La croissance au service de la pauvreté

en pleine expansion, dont la contribution a augmenté de 34 % à 49 % du PIB», renseigne le rapport. Du coup, «la contribution de la sous-région au PIB de l'Afrique oscille entre 4 % et 11 %, au gré de la conjoncture internationale et du cours des produits pétroliers. Ces derniers représentent plus de 80 % des exportations totales de la zone», précise le document.

### Moteur de croissance

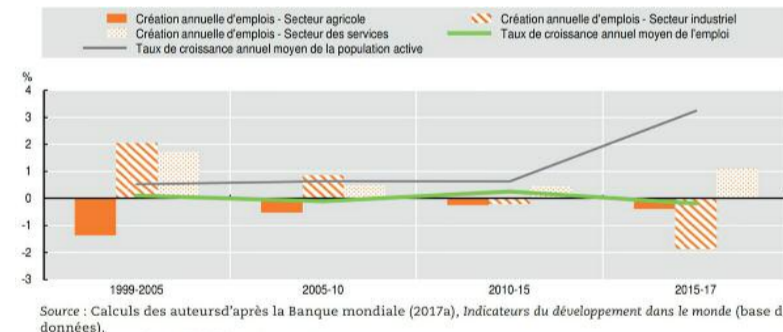
En réalité, du fait d'une structure productive dominée par les minerais, la croissance est plus intensive en facteur capital qu'en facteur travail. L'analyse des facteurs de production montre que le capital a plus contribué à la croissance économique que le travail et la productivité globale des facteurs (PGF), tant à court terme qu'à long terme. Le capital dont il est question ici est l'investissement privé. Cependant, le faible niveau d'investissement public dans les infrastructures fragilise la croissance à long terme. La variation des cours du pétrole rend les ressources publiques instables. Les pays éprouvent des difficultés à s'engager sur des investissements publics à long terme, notamment dans les infrastructures. Pour ce qui est de la valeur travail, au début des années 2000, une transformation structurelle a permis de créer des emplois à faible revenu dans la branche extractive, qui emploie moins de 1% de la population active et ne réussit pas à recruter suffisamment de travailleurs locaux pour les emplois à

forte valeur ajoutée. Les différents secteurs de l'économie ne parviennent pas à créer suffisamment d'emplois. Dans le secteur agricole, l'emploi s'est réduit entre 1999 et 2005. Hélas, cette baisse n'a pas été compensée par une création d'emplois proportionnelle dans l'industrie et les services. Aujourd'hui, le manque d'opportunités reste alarmant, alors que la population en âge de travailler continue d'augmenter. Entre 2010 et 2015, cette augmentation est en moyenne estimée à 16 %. Une situation qui vient augmenter le maillage de la pauvreté.

### Optimisation

Au regard de ces constats, l'UA préconise comme philosophie de favoriser une croissance plus diversifiée, productive et créatrice d'emplois. Ceci en encourageant la transformation locale des matières premières en veillant à ce que les entreprises sur place aient accès à l'électricité, aux services essentiels, à une main-d'œuvre qualifiée et des équipements. Ensuite, apporter une aide ciblée aux femmes et aux jeunes. Faciliter les investissements dans les infrastructures nationales. Installer un environnement d'affaires stable pour attirer des investissements durables. Améliorer le recouvrement des impôts, les politiques de redistribution et les systèmes de protection sociale pour que l'ensemble de la population profite des rentes tirées du secteur extractif.

## LE SOUS-EMPLOI DOMINE TOUJOURS LE MARCHÉ DU TRAVAIL



### Création annuelle des emplois par secteur 1999-2017

En Afrique centrale, entre 2010 et 2014, le secteur informel avoisinait 38% du produit intérieur brut régional, rapporte l'UA dans son rapport. Les emplois de l'économie informelle représentent une réserve qui permet d'absorber la croissance de la population en âge de travailler. Toutefois, l'insécurité liée à ces emplois (instabilité du revenu, salaires plus bas) appelle à promouvoir les activités formelles. Les données sur le chômage ne prennent pas en compte le sous-emploi, sous estimant ainsi le poids du chômage dans l'économie. Or, la possibilité d'évaluer et d'améliorer l'efficacité des politiques publiques dépend de l'existence de bases de données complètes et actuelles. Ainsi, les données sur le chômage semblent limitées pour capturer toute la réalité du marché du travail et son évolution dans le temps. Par exemple, entre 2000 et 2015, le taux de chômage moyen a peu varié dans les pays de la

communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et serait en moyenne assez bas à 7 %. Le taux de chômage par catégorie n'a guère évolué non plus, à 14.6 % chez les jeunes, 9.8 % chez les femmes et 7 % des hommes.

### Répartition

Comme illustré sur le graphique ci-dessus, trois secteurs essentiels concentrent la main d'œuvre sous-régionale : l'agriculture, l'industrie et les services. À l'instar des autres pays à bas revenus, les emplois en Afrique centrale sont concentrés dans le secteur agricole. Presque tous les pays africains ont un taux d'emploi du secteur agricole très supérieur aux autres secteurs, avec une moyenne régionale de 70.9%. Seuls le Gabon (43%) et Sao Tomé-et-Principe (26%) dérogent à la règle.

ZRM

Zacharie Roger Mbarga

Les Etats devraient davantage inclure la dimension régionale dans leur stratégie de développement.

ECHANGES

# Harmoniser les politiques publiques pour libérer le commerce



Source : Calculs des auteurs d'après la base de données de UNCOMTRADE (2017).  
Composition des échanges en Afrique centrale.

En dépit de l'existence de deux organisations régionales, la Cemac et la CEEAC, l'Afrique centrale a le niveau de commerce intérieur le plus faible des communautés régionales africaines» observe l'UA dans son rapport (voir graphique). Aux acquis d'intégration dans la région, les efforts des Etats ont permis des avancées. En octobre 2017, les Etats de la Cemac ont tous pris des mesures en faveur de la libre circulation des personnes. D'ici fin 2018, il est prévu que les citoyens des pays membres de la Cemac puissent effectivement circuler sans visa pendant trois mois.

Une libéralisation optimale du commerce régional devrait augmenter les flux commerciaux de 15 %. Mais, les Etats doivent adopter des politiques industrielles incitatives et avantageuses. La zone de libre-échange unique Cemac/CEEAC pourrait à cette seule condition leur être pleinement bénéfique. Car, le peu de complémentarité des biens produits dans

la région demeure une sérieuse entrave. Or, le bénéfice se trouve dans la mise en œuvre des stratégies d'avantage comparatif. «Les pays peuvent faciliter le commerce régional en harmonisant des standards de qualité et la capacité de production du secteur privé. Le Burundi et la Guinée équatoriale pourraient rejoindre le Programme infrastructure qualité de l'Afrique centrale (Piqac), un plan d'action partagé par les secteurs public et privé pour développer des règles et systèmes de contrôle de qualité pour atteindre des standards internationaux» propose le rapport de l'organisation continental.

La diversification économique demeure le meilleur moyen de rentabiliser les échanges régionaux. Le consensus de Douala porté par le bureau sous régional pour l'Afrique centrale de la commission économique des nations unies pour l'Afrique fournit une batterie de mesures pour y parvenir. Parmi les autres obstacles à lever, l'UA

insiste sur la réduction des barrières à l'importation pour les intrants intermédiaires et d'équipement essentiels non produits localement. La diminution des barrières non tarifaires notamment administratives est une autre exigence préconisée dans le rapport. Tout ceci concourt à la promotion des chaînes de valeur régionales et au renforcement de la compétitivité du secteur privé. Autres pistes, l'accroissement de l'investissement dans les infrastructures régionales, surtout pour l'électricité et le transport.

Pour l'UA, la politique monétaire pourrait aider les pays à mieux résister aux distorsions produites par la prépondérance des industries extractives. Lors de la crise de 2007-08, la fixité du change et la garantie de la convertibilité ont réduit les spéculations autour du franc CFA. Les pays de la Cemac ciblent un taux d'inflation stable à moins de 3 %, mais il importe de

maintenir une marge de manœuvre en cas de chocs liés au prix des matières premières. La Banque des États de l'Afrique Centrale (Beac) devrait pouvoir renforcer son bi-

lan financier, notamment en accumulant des réserves de change qui ont souffert à cause de la chute du prix du pétrole.

## LE RAPPORT VU PAR SES AUTEURS

«Dynamiques du développement en Afrique» est «un rapport qui propose des solutions africaines aux problèmes africains» tranche René Nkouassi, chef du département des affaires économiques de la commission de l'UA. C'est une des multiples matérialisations du positionnement de l'Afrique dans le multilatéralisme. En proposant son modèle de développement, l'Afrique exprime son point de vue sur le multilatéralisme. Pour le président de la Commission de l'UA, cette première édition du rapport «décrypte les politiques de développement du continent. Elle propose une grille de lecture originale du développement de l'Afrique, en évaluant ses performances économiques, so-

ciales et institutionnelles au regard des objectifs définis par l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Les relations entre croissance, emplois et inégalités sont au cœur de ce premier opus, qui s'attache à dégager des implications stratégiques de l'analyse». Véritable travail collaboratif, le rapport «Dynamiques du développement en Afrique 2018» est le fruit d'un partenariat unique en son genre entre le département des Affaires économiques de la Commission de l'UA et le Centre de développement de l'OCDE. Une équipe composée de chercheurs universitaires, d'économistes, de statisticiens et d'experts, en Afrique et ailleurs, a contribué à cette édition.

## AUGMENTER LES INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES

Le rapport de l'UA est sans équivoque «malgré ses immenses besoins, la région (Afrique centrale) est celle qui investit le moins en infrastructures par habitant en Afrique. Un niveau deux fois moins élevé qu'ailleurs en Afrique». Cet état de fait est une entrave à l'interconnexion de la région. Ce qui freine nettement les échanges intrarégionaux nuisant ainsi à la fiabilité de la destination communautaire. Les experts mettent en relief ici le domaine énergétique et celui des transports. A les en croire, cette situation est due à l'absence de coopération entre entreprises publiques d'une part et au manque de partenariat public-privé d'autre part. Pour ce second cas, le rapport de l'UA pointe du doigt la taille réduite de ces marchés et un cadre institutionnel fragile. En 2016, seulement 6, 2 % du financement d'infrastructures de la région provenait du secteur privé.

Le rapport offre des pistes d'interconnexion régionale à travers des infrastructures physiques. Notamment pour le transport terrestre et fluvial. Au niveau infrarégional, plusieurs opportunités s'offrent au secteur des transports. La sous-région pourrait investir dans un réseau ferroviaire électrique transfrontalier, à l'instar de l'Eastern African Masterplan (EAM) devant relier le Burundi, le Kenya, la Tanzanie, le Rwanda et l'Ouganda. Depuis 1999, la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos), créée par le Congo et la RDC, promeut un usage durable des eaux. Ses missions pourraient inspirer une meilleure régulation du commerce via le transport fluvial. Ce moyen de transport est le plus polluant après les voies terrestres. Veiller à l'application de meilleures régulations peut protéger les écosystèmes de l'Afrique centrale.

ZRM

## LE SOUS-EMPLOI DOMINE TOUJOURS LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Afin de palier au déficit des capitaux servant au financement de l'économie d'une part et des petites et moyennes entreprises (PME) d'autre part, le rapport de l'UA invite les pays d'Afrique centrale à renforcer l'intermédiation financière. C'est-à-dire l'intermédiation des entreprises agréées capables d'attirer du capital et octroyer des financements aux créateurs de richesses en besoin d'investissements. C'est le cas des fonds d'investissement privés voire publics. Pour l'expert financier Adamou Jamel Petouonchi, Co-fondateur de l'agence de communication financière Strategy, «l'offre d'intermédiation financière est vitale pour la production du secteur privé. Elle doit être mise en adéquation avec la demande des entrepreneurs pour que ceux-ci aient des moyens d'accompagnements optimaux».

### Solutions

Les experts de l'UA recommandent que les institutions de financement du développement (IFD) investissent dans des institutions de mi-

crofinance (IMF) qui, parallèlement aux banques commerciales, devront accroître les prêts aux PME. A travers des investissements distincts notamment dans les start-up. Les IFD doivent attirer des capitaux privés pour améliorer l'offre de crédits commerciaux.

En 2016, la Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) notait que le ratio des crédits bancaires au secteur privé non financier sur le produit intérieur brut (PIB) était ainsi en moyenne inférieur à 20%. L'institution a pris des mesures d'optimisation visant à redynamiser le marché inter-bancaire et fournir des informations financières fiables sur les emprunteurs (mise sur pied d'une centrale des bilans, d'une centrale des incidents de paiement et des bureaux de crédit). La banque reconnaissait toutefois que ces mesures à elle seules ne sauraient booster les crédits à l'économie. Les Etats étaient priés d'assainir l'environnement des affaires, sous l'hypothèse que les banques soient professionnelles.

ZRM

Projets

Zacharie Roger Mbarga

**La qualité de la formation permet de s'attaquer à trois formes d'inégalité: l'accès au cursus complet d'éducation, l'adaptation de l'offre d'éducation au marché de l'emploi et la réduction des discriminations homme-femme.**

L'Afrique centrale n'est pas la région la plus inégalitaire d'Afrique. Elle demeure devancée par sa consœur d'Afrique australe. Avec six des dix pays les plus inégaux du monde en termes de revenu, cette région est la plus inégale du continent. «La croissance économique de l'Afrique centrale a été portée par un secteur industriel non créateur d'emplois et générateur d'inégalités. En effet, les inégalités diminuent dans les pays d'Afrique où la croissance est due aux progrès de l'agriculture moderne, du secteur des services et des productions industrielles à forte intensité de main-d'œuvre. Or, le secteur industriel de l'Afrique centrale repose sur les mines et le pétrole, à forte intensité capitalistique» analyse le rapport. En l'absence des systèmes de protection sociale assez solides dans la région et en dépit des politiques de redistribution, le rapport de l'UA voit en l'éducation, un régulateur social susceptible de minimiser les grandes fractures sociales. Mais les Etats de la région ne semblent pas avoir vraiment pris conscience de cet état de choses.

## Scolarisation

Du rapport de l'UA, on apprend que «le taux de scolarisation primaire (68 %) est positif, malgré le faible taux de scolarisation secondaire (25 %), et pourrait encourager plus d'investissements. Depuis 1999, le taux de mortalité infantile a été réduit d'environ 50 % dans presque tous les pays à l'exception du Tchad et de la RDC. Les zones rurales

ZRM

**Dans son tout premier rapport économique, l'organisation continentale présente les mesures correctives permettant de recentrer l'action sur le bien-être des populations.**

L'Afrique présente de grands paradoxes. Le continent est la deuxième région du monde en termes de performances économiques (croissance). «Entre 2000 et 2017, l'économie de l'Afrique a progressé au rythme annuel de 4,7%» note le rapport économique de l'UA. Malgré cette croissance solide, malgré l'accumulation du capital et des urgences les plus élémentaires demeurent. Les indicateurs macroéconomiques traduisent une réalité incarnée par les seuls chiffres. L'amélioration du bien-être des populations est encore entière. Ni la forte croissance, ni la richesse par habitant (PIB/habitant) ne renseignent sur cet état de fait. Les emplois de qualité restent rares. «Si les choses demeurent en l'état, la part de l'emploi vulnérable en Afrique restera supérieure à 66 % jusqu'en 2022 – loin de l'objectif de 41 % à l'horizon 2023 fixé dans l'Agenda 2063», craint la première édition de Dynamiques de croissance en Afrique. Pour les experts de l'UA, le continent compte actuellement 282 millions de travailleurs vulnérables. «Certains gouvernements pourraient bien être incapables de maintenir les niveaux actuels d'investissements publics» prévient le rapport. Sans gains de productivité, la transformation structurelle engagée dans l'agenda 2063 aurait un bien grand mal à se poursuivre. Dans de nombreux secteurs intensifs en main-d'œuvre, les entreprises africaines se situent loin de la frontière mondiale de productivité. Elles doivent gagner en productivité pour

	Burundi	Cameroun	Congo	Gabon	Guinée équatoriale	République centrafricaine	RDC	Sao Tomé-et-Principe	Tchad	Afrique centrale
<b>Indicateur d'éducation</b>										
Taux de scolarisation primaire	71.3	87.9	35.8	-	60.5	60.4	72.8	94.1	58.5	67.1
Taux de scolarisation secondaire	19.4	41.6	-	-	22.7	12.7	-	41.1	8.6	25.3
Part de filles au primaire	69.2	85.4	34.4	-	58.3	51.5	73.8	92.9	48.2	63.5
Part de filles au secondaire	18.5	38.8	-	-	15.4	9.0	-	43.4	4.3	22.2
<b>Indicateur de santé</b>										
Taux de mortalité infantile (‰)	70.3	76.7	90.2	45.0	85.6	103.5	53.7	39.3	88.9	72.9
Espérance de vie à la naissance	53.8	53.7	54.7	61.6	55.0	46.7	57.2	65.0	49.3	55.4
<b>Indicateurs de vie décente (en pourcentage de la population)</b>										
Accès à l'électricité	5.1	49.2	10.7	81.6	63.7	9.2	35.3	57.1	5.2	39.0
Accès à l'assainissement	46.2	39.2	21.0	40.0	77.0	20.8	13.8	30.4	9.7	31.5
Accès à l'eau potable	54.2	60.4	62.1	83.7	49.1	73.4	38.1	53.2	40.7	57.6
<b>Indicateurs technologiques (pour 100 personnes)</b>										
Taux d'accès au téléphone fixe	0.3	2.0	0.0	2.1	1.6	0.1	0.4	4.1	0.2	1.3
Taux d'accès au téléphone mobile	13	32	18	85	33	13	53	34	17	35.7

Note : Les indicateurs d'accès à la technologie ont été pris à leur niveau moyen sur la période 2010-15, afin d'avoir des valeurs qui reflètent plus la réalité. En effet, ces indicateurs étaient presque nuls dans les années 1990 et ont rapidement progressé dans les années 2000.

Source : Calculs des auteurs d'après la Banque mondiale (2017a), Indicateurs du développement dans le monde (base de données).

demeurent défavorisées, comme le montre l'exemple du Cameroun, où 86 % des citoyens ont accès à l'électricité, contre 22 % seulement des ruraux. Par ailleurs, l'accès à Internet reste faible, 10 % de la population, par rapport au reste du continent (24 %). De nombreux Africains n'ont toujours pas accès à l'éducation de base: environ 34 millions d'enfants d'âge primaire (6-

11 ans) ne sont pas scolarisés; sur ce total, 45 % n'iront jamais à l'école, 37 % sont scolarisés tardivement et 17 % décrochent. En 2015, 6 % seulement des Africains étaient inscrits dans l'enseignement supérieur. Un jeune d'Asie de l'Est et du Pacifique a quatre fois plus de chances d'atteindre ce niveau d'enseignement qu'un jeune Africain.

soutenir une croissance durable.

«Les marchés régionaux et mondiaux offrent un certain nombre de pistes pour renouveler et conforter les modèles de croissance» conseille l'UA. L'approfondissement de l'intégration régionale et les chaînes de valeur régionales représentent deux options importantes pour diversifier les exportations. L'accord de libre-échange continental et une meilleure négociation et capitalisation des accords commerciaux mégarégionaux sont des voies salutaires. Selon les estimations des auteurs des dynamiques de développement en Afrique, la seule demande de produits alimentaires devrait tripler d'ici 2030. Pour y remédier, l'UA pense que «les gouvernements peuvent aider les entreprises africaines à rattraper leur retard de productivité par rapport au reste du monde, en renforçant les relations industrielles et les capacités locales». Des politiques innovantes peuvent faciliter l'afflux de capitaux pour attirer les investissements privés.

Le tableau ci-contre expose les mesures correctives pour mieux recentrer le développement en Afrique. Elles sont construites autour de trois piliers (développement économique durable, développement social et développement institutionnel) et de dix actions phares. Des recommandations spécifiques aux cinq sous-régions agrémentent la compétence du rapport.

Les dix actions proposées par le rapport visent «un développement économique durable, par la stimulation de l'investissement domestique, la diversification des exportations,

l'approfondissement des liens ruraux-urbains et la promotion d'une croissance verte; un développement social inclusif, avec une offre d'éducation en phase avec les marchés du travail et des systèmes de protection sociale efficaces et universels; et enfin, le renforcement des institutions, par l'intégration régionale réelle, une meilleure mobilisation des ressources domestiques et une amélioration continue de la gouvernance politique et éco-

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

# Investir dans l'éducation pour réduire les inégalités

## Professionalisation

La qualité de l'éducation continue de poser un sérieux problème pour le marché de l'emploi en Afrique. Au sud du Sahara, 61,4 % des jeunes travailleurs n'ont pas le niveau d'instruction requis pour être productifs au travail. Plus de 10 % des élèves inscrits au secondaire en Afrique suivent des filières techniques et professionnelles (EFTP). Mais les programmes d'EFTP ne bénéficient en moyenne que de 2 à 6 % des budgets de l'éducation. En Afrique subsaharienne, 7 % seulement des étudiants du supérieur optent pour des études de science, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM). L'Afrique centrale obéit à cette logique. Dans plusieurs pays, les facultés d'arts classiques et les écoles d'administration continuent d'être au-dessus du prestige.

## Genre

En Afrique centrale, le marché du travail paraît moins inégalitaire que sur le reste du continent. À l'exception du Gabon et Sao Tomé-et-Principe, tous les pays de la région ont un taux d'emploi féminin largement supérieur à la moyenne de l'Afrique. Par ailleurs, le secteur agricole emploie un peu plus d'une femme pour un homme, montrant que les femmes parviennent à mieux s'intégrer dans les activités économiques alimentaires. Tou-

tefois fait observer le rapport «ces activités proposent des emplois à faible valeur ajoutée mais plus flexibles, favorisant l'intégration des femmes sur le marché du travail».

## Recommandations

Afin de renforcer le niveau de scolarisation en Afrique centrale, le plébiscite est porté sur la promotion d'un accès universel à l'éducation. Ainsi, une politique d'éducation ambitieuse en Afrique centrale peut passer par une obligation de scolarisation jusqu'à 16 ans. Ceci pourrait s'accompagner par la réduction du poids de la scolarisation des enfants dans le budget des ménages.

Pour l'adéquation entre formation, marché de l'emploi et genre, le rapport économique de l'UA suggère l'intégration de la parité dans la promotion de l'enseignement spécialisé dans des secteurs stratégiques. Le continent et la région devraient développer l'enseignement spécialisé dans l'agriculture. Ensuite, militer pour le développement des filières STIM et l'investissement dans la recherche scientifique.

L'éducation à l'entrepreneuriat est un axe stratégique. La participation du secteur privé à la conception et à l'enseignement des programmes éducatifs en serait l'illustration parfaite. Des consultations périodiques entre établissements éducatifs, secteur public et secteur privé pour adapter au mieux les programmes et les politiques sont à cet effet obligatoires.

AFRIQUE

# L'UA appelle à revoir les stratégies de développement

nomique».

Cette matrice pourrait servir de base au dialogue sur les politiques et à la planification des réformes par les décideurs africains. Contrairement au logiciel actuel, il serait bénéfique d'introduire une dimension participative et inclusive. En permettant à différents acteurs de contribuer. Outre les institutions panafricaines, les communautés régionales, et les auto-

rités nationales, les acteurs infranationaux et locaux, secteur privé local, citoyens africains doivent pouvoir se mobiliser pour l'atteinte des aspirations de l'agenda 2063. La production des données de qualité est fondamentale pour suivre, évaluer et ajuster les politiques visant à satisfaire les aspirations du continent.

## DIX ACTIONS PHARES À ENGAGER POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE L'AGENDA 2063

**1. Favoriser l'investissement en appui au développement du secteur privé local**  
Simplifier les conditions d'investissement des entreprises nationales  
Veiller à la cohérence entre les stratégies de promotion des IDE et les capacités du secteur privé local  
Profiter de l'épargne intérieure et des transferts des migrants pour augmenter les investissements nationaux  
Rendre l'investissement public plus efficace

**2. Aider le secteur privé à diversifier la production et les exportations**  
- Concevoir des stratégies d'exportation en rapport avec le potentiel du pays  
- Donner des moyens d'action aux agences de promotion des exportations plus autonomes pour diversifier les exportations  
- Moderniser les infrastructures et les services dans les zones urbaines

**3. Resserrer les liens entre les économies rurales et les économies urbaines**  
- Réformer la propriété foncière et la gestion des terres  
- Moderniser les infrastructures et les services dans les zones urbaines  
- Renforcer les liens villes-zones rurales en soutenant l'essor durable des villes secondaires

**4. Encourager la croissance verte**  
- Promouvoir l'économie circulaire  
- «Verdir» les activités économiques existantes

**5. Renforcer l'éducation tout en améliorant la qualité de l'instruction et des compétences**  
- Prôner un accès universel à l'éducation, en particulier pour les filles  
- Promouvoir l'enseignement spécialisé dans des secteurs stratégiques  
- Améliorer l'éducation et la formation techniques et professionnelles  
- Rapprocher les établissements éducatifs des marchés du travail et des entreprises privées

**6. Étendre la couverture des systèmes de protection sociale, y compris pour l'emploi et la santé**  
- Instituer des socles de protection sociale  
- Rendre les systèmes de protection sociale viables sur le plan financier

**7. Stimuler les partenariats de l'Afrique avec le reste du monde**  
- Renforcer la coopération internationale  
- Améliorer les modalités actuelles de partenariat et de coopération de l'Afrique

**8. Approfondir l'intégration régionale**  
Améliorer la coordination et la gouvernance des CER et rationaliser les cas de multi-appartenance

- Faciliter les échanges de biens  
- Approfondir l'intégration régionale pour permettre la libre circulation des personnes, des capitaux et des services

**9. Mobiliser les ressources intérieures**  
- Concevoir des systèmes fiscaux qui élargissent l'assiette fiscale et favorisent le respect de leurs obligations par les contribuables  
- Investir dans l'optimisation de l'efficacité des administrations fiscales  
- Coopérer à l'échelon international pour améliorer les systèmes fiscaux

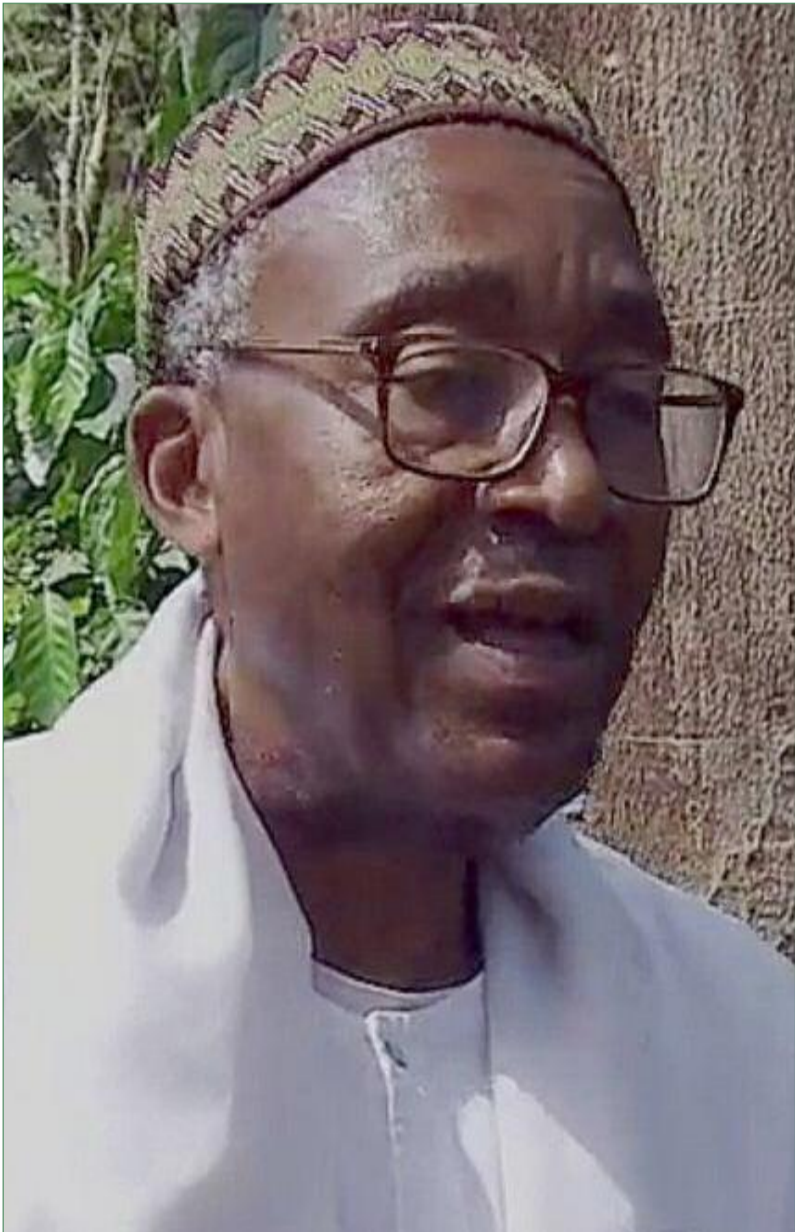
**10. Renforcer la gouvernance économique et politique**  
- Accroître la responsabilité et la transparence des processus d'élaboration des politiques et des politiques de redistribution  
- Promouvoir une saine gouvernance des entreprises  
- Investir constamment dans la modernisation des capacités institutionnelle  
- Veiller à ce que les réformes soient mises en œuvre à l'échelon de gouvernement adapté

Source : Union Africaine, OCDE, Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, Emploi et Inégalités, p.26



Jean-René Meva'a Amougou

Dans son ambition de briguer la magistrature suprême, le président de l'Union démocratique du Cameroun n'affiche aucun signe de lassitude. Pour une quatrième tentative, il a affûté ses armes. Portrait.



« Quand on choisit de jouer à fond une stratégie de respectabilité politique, on en vient parfois à se débarasser du costume de célébrité médiatique. C'est l'une des stigmates d'une vie toute entière vouée au savoir et à la réflexion. Adamou Ndam Njoya, ce n'est pas n'importe qui », valide Koupit Adamou, l'un des artificiers de la communication de l'UDC (Union démocratique du Cameroun). C'est donc à dessein que le candidat de cette formation politique à la prochaine élection présidentielle au Cameroun raréfie sa silhouette dans la presse. On le voit de moins en moins. Lors d'une conférence de presse du parti à Yaoundé ce 07 août 2018, quel qu'un a vite fait de le remarquer. Sous le prisme de l'absence d'Adamou Ndam Njoya à ce rendez-vous avec les journalistes, les uns et les autres ont déniché la preuve de son obsession du secret. « Seulement, ce n'est pas pour étaler une personnalité complexe et irrespectueuse, mais pour être différent des trublions politiques », assume son équipe de communication. L'affaire manque certes de distanciation et de nuance, mais elle trahit une profondeur stratégique : « paraître tout neuf au bon moment et face à de vrais journalistes ». A quelques jours du lancement officiel de la campagne électorale, on assure que la tactique est imparable. Bien plus, elle n'est pas prête d'échouer car, « c'est tout un style : communication trop calibrée et mais pas impersonnelle ».

### Infatigable

Ça, c'est pour la forme. Déroulé en off, le fond s'applique à montrer autre chose : « Adamou Ndam Njoya a du cran », décrit Mahama Njimoun. Vantant sa bonne connaissance de la personnalité du maire de Foumban (Ouest-Cameroun), ce militant de l'UDC exhibe l'atout majeur de son candidat : un parcours académique et politique capable, à lui seul, de fournir les clés de sa témérité. Avec ça, clame-t-on, cet ancien de l'École nationale de la France d'Outre-Mer et de l'Institut international d'administration publique (IIAP) de Paris a fabriqué, avec solennité, son image

### LE CANDIDAT ET L'INTÉGRATION : LES ORGANISATIONS RÉGIONALES TROUVENT AVOCAT

En route vers Etoudi, l'électorat camerounais a un spécialiste des relations internationales sous la main. Son magistère sur l'intégration est contenu dans l'ouvrage « Le Cameroun dans les relations internationales », publié à Paris (France) en 1973. Dans cet essai, Adamou Ndam Njoya analyse à partir d'une approche juridique, la situation et le rôle du Cameroun dans les relations internationales. Il montre que même si le Cameroun a été à un moment donné de son histoire, notamment avant son

de citoyen capable de battre Paul Biya par le vote. A chaque fois, il se pose comme le président de la « justice », du « redressement » et du « rassemblement ». Il se situe alors sur trois plans, moral, politique et psychologique : moral, en prônant une justice qui serait au « cœur de toutes les décisions publiques » ; politique, en se voulant volontariste dans l'action économique ; psychologique en voulant « être aussi le président du rassemblement ».

Dans cet élan, des mauvaises langues crient à une obsession du pouvoir. Le fils de Njoya Arouna s'en défend et se définit comme le personnage symbole du nouveau positionnement politique des intellectuels camerounais. Ce d'autant plus que le contexte est perçu par de nombreux analystes comme une révolution à laquelle il est de leur devoir de participer. En ce sens, Adamou Ndam Njoya s'inscrit dans la lignée de ceux qui ambitionnent de refonder les pratiques de la démocratie au Cameroun. En 1992, tout comme en 2004 et 2011, il est dans le coup, porté par l'ambition d'en finir avec le sentiment d'absurde qui hante les esprits. A ces différents scrutins, il récolte juste quelques maigres votes de ses compatriotes. Il fait partie des grands absents du rendez-vous de 1997. En 2004, il aurait pu être le candidat unique de la Coalition, n'eût été le revirement de l'un de ses compagnons Ni John Fru Ndi qui aura claqué la porte.

### Querelle bamoun

« Comment Ndam peut-il prétendre gouverner un pays quand son électorat reste cantonné à un seul département ? » En février 2016, Mathias-Eric Owona Nguini bondit sur la question pour comprendre les échecs. Le sociopolitiste révèle : « Tout commence en 1991. Adamou Ndam Njoya crée l'UDC avec la bénédiction du roi Seidou Njimoluh. À la mort du monarque, son fils, Ibrahim Mbombo Njoya, qui est membre du bureau politique du RDPC et très proche du président Biya, lui succède. Il estime que la mairie doit également lui revenir, mais il est battu aux élections de 1996 ».

Mathias-Eric Owona Nguini raconte qu'interrogé sur le sujet, le 19ème roi bamoun ironise sur la mégalomanie de son cousin. Seidou Njimoluh cite, par exemple, le piège tendu à Ndam Njoya par Ahmadou Ahidjo via Jeune Afrique. Pour débusquer les ambitions, le premier président camerounais avait laissé filtrer une fausse liste de « Premier-ministres » sur laquelle figurait, entre autres, le nom de Ndam Njoya. Alors que tous les autres pressentis s'étaient empressés d'écrire à Ahidjo pour assurer qu'ils n'étaient en rien responsables de la théorie de Jeune Afrique, le président de l'UDC avait été le seul à s'abstenir, se répandant largement dans la presse, et notamment dans le quotidien français Le Monde. Un péché d'orgueil qu'Ahidjo, par ailleurs très content de sa farce, ne lui avait pas pardonné. Mbombo Njoya se rappelle aussi que, ministre dans le gouvernement dirigé par le Premier ministre Paul Biya, Ndam Njoya n'avait aucune considération pour ce dernier et n'en référait qu'à Ahidjo. Il revient aussi sur cette année 1992 et « l'insolent refus » de Ndam Njoya de faire alliance avec le gouvernement pour lui permettre d'avoir la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Balivernes, rétorque l'entourage d'Adamou Ndam Njoya. Lui se décrit comme un universitaire et rêve de faire de Foumban la capitale culturelle du Cameroun. Il revendique quelques succès tout en déplorant que son action soit constamment entravée par de basses intrigues. Les traditions, insiste-t-on, il n'a rien contre, et c'est l'arrivée de Mbombo Njoya qui l'a éloigné du Palais. D'ailleurs, ceux qui prétendent le connaître allèguent que l'époux de la députée Hermine Patrica Toïmano Ndam Njoya porte au front son orgueil. « Ce fils de l'un des artisans de la réunification tient de ce dernier son éthique du travail et la crainte permanente. C'est aussi de lui qu'il hérite ses convictions républicaines. Pour le meilleur et pour le pire, il démontre les traits de caractère qui fondent sa réputation : une volonté inflexible, allant jusqu'à l'intransigeance, une maîtrise de soi rarement prise en défaut, la certitude, surtout, d'avoir raison contre vents et marées. Autant de « vertus » forgées dans l'ambiance familiale d'une jeunesse austère. Arouna a inculqué à sa progéniture ses préceptes moraux, auxquels il reste fidèle toute sa vie : l'intégrité, la loyauté, la persévérance, la valeur du mérite, l'importance de la responsa-

## ADAMOU NDAM NJOYA Encore à corps et à crocs vers Etoudi

bilité individuelle, l'habitude de compter avant tout sur soi-même, l'horreur du laisser-aller, l'esprit de parcimonie, le refus de toute extravagance », détaille Koupit Adamou. Mahama Njimoun appuie : « sa formidable ténacité et sa dévotion à la chose publique font que Dieu soit à ses côtés ». Le propos est aiguillonné par mille anecdotes sous le coude, portant notamment sur les relations entre le cardinal Christian Tumi et Adamou Ndam Njoya ainsi que sur les épreuves auxquelles ce dernier a survécu dans ses quatre décennies de vie publique. « Il a les cicatrices pour le prouver : séjour en prison, attaques à l'arme à feu... », ponctue l'homme politique.

### Potions politiques

Si d'aucuns disent qu'il lui manque la dose de démagogie nécessaire à tout homme politique, l'ex-ministre a quelques idées simples, claires et réalisables. Selon l'état-major de l'UDC, ce sont des convictions qui expriment les attentes d'une bonne partie de l'électorat populaire camerounais. Il s'agit de la mise en place d'un gouvernement qui crée des richesses et les conditions permanentes garantissant les relations de coopération tant sur le plan bilatéral que multilatéral, résolument tourné vers l'intérêt du peuple. Cela passe, pense-t-on à l'UDC, par un dialogue inclusif. Celui-ci étant perçu comme la potion la plus « démocratique » capable de légitimer un projet de loi visant à modifier la Constitution, pour « mettre en marche des lois républicaines ».

### BIO-EXPRESS

- Adamou Ndam Njoya, né le 08 mai 1942
- Docteur d'Etat en droit public et en sciences politiques,
- Ancien professeur et directeur fondateur de l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC)
- Ancien ministre des Affaires étrangères, de l'Education nationale, ministre chargé de l'Inspection générale de l'Etat et de la Réforme administrative.
- Membre du groupe des 18 experts intergouvernementaux de haut niveau chargé de la Réforme des Nations unies
- Coprésident et modérateur de la Conférence mondiale des religions pour la Paix
- Fondateur et président de l'Institut des études islamiques et religieuses (IRSI) et de l'École africaine d'Éthique (EAE) ;
- Maire de Foumban
- Fondateur et directeur de publication des revues culturelles: A1 Houa, Communauté, Le Terroir et promoteur de la radio communautaire (poua kone)
- Titulaire de plusieurs décorations et titres honorifiques nationaux et étrangers.
- Auteur de plusieurs ouvrages et essais culturels et scientifiques.

JRMA



VIVIANE ONDOUA BIWOLÉ

“ Plus prosaïquement, les candidats peuvent-ils nous dire quelle sera la taille de leur gouvernement et pourquoi ? Quelle sera la composante de leur gouvernement (en termes de compétences stratégiques à mobiliser) ? ”

Très souvent, pendant les campagnes électorales les promesses restent très macro. Quelles sont les préoccupations à adresser pour que, à court terme les populations sentent l'impact des actions des hommes politiques ? L'experte en gouvernance identifie les défis (dans son domaine de compétence) que doivent relever les candidats à la présidentielle d'octobre prochain.

## Présidentielle 2018: questions pour un nouveau départ du Cameroun

La période électorale nous donne l'occasion d'apprécier l'offre politique des candidats. Bien plus qu'une offre politique, c'est l'occasion pour les citoyens de choisir leur futur désiré et d'imposer leurs attentes. Devrait alors gagner, le candidat qui se rapprocherait le plus des aspirations du peuple. Le futur proposé par chaque candidat à la présidentielle 2018 est-il apte à rassurer la population quant à sa capacité à améliorer ses conditions de vie ? Il me semble important de ne pas laisser cette préoccupation aux seuls candidats. Il convient d'indiquer quelles sont nos préoccupations ou précisément les préoccupations dans certains secteurs jugés prioritaires. Il leur reviendra alors la responsabilité d'y apporter des réponses concrètes. C'est le sens de cette lettre ouverte aux candidats. Les champs de notre vie étant multiples, je m'intéresse principalement à la gouvernance, mon domaine de compétence.

Le concept de gouvernance vient du verbe grec « kubernân » qui signifie piloter un navire ou un char. Platon fut le premier à l'utiliser pour désigner le fait de gouverner les hommes. Le contenu de cette notion a évolué suivant les transformations historiques des entreprises et des Etats. Elle exprime plusieurs réalités. Ce qui rend sa définition difficile. Retenons ici qu'elle renvoie à un modèle d'exercice du pouvoir dont la qualité se reflète dans sa capacité à satisfaire les attentes des cibles. Nous aurons donc à aborder ici par ordre d'importance, la gouvernance sécuritaire, la gouvernance locale, la gouvernance administrative et la gouvernance sociale. Pour chaque domaine, il est question de faire une analyse situationnelle, de rappeler le (s) principal (aux) enjeu(x) ou préoccupation(s) et demander aux candidats d'indiquer leurs réponses.

**I- Gouvernance sécuritaire**  
Cela fera bientôt deux ans qu'une crise politico-sociale sévit dans les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Au-delà des initiatives prises par l'Etat et par certains citoyens, on tend vers un enlèvement de la crise. Face à cette situation, il se dégage un truisme : les parties prenantes ne dialoguent pas ! Le dialogue dans le cas d'espèce devrait être perçu

**La pression exercée par la population pour plus d'autonomie des régions et communes questionne la capacité des mairies à satisfaire les attentes des populations. Elle révèle également l'urgence de cette question. Quelles sont les propositions des candidats à ce sujet ? Que proposent-ils comme stratégie pour assurer un développement équilibré du territoire et une performance des mairies ?**

comme « l'écoute et la réponse ». Une exigence qui incombe à toutes les parties car, aucun Etat ne devrait être si fort qu'il n'aurait rien à recevoir de ses citoyens et, en même temps, aucun peuple ne serait si faible qu'il n'aurait rien à proposer (donner) à ses dirigeants. Malheureusement la crise persiste et les morts se comptent par dizaines, d'où la préoccupation de la gouvernance sécuritaire.

La gouvernance sécuritaire revêt ici une vision partielle en ce sens qu'elle renvoie à la préoccupation vécue actuellement dans le Sud-ouest et le Nord-ouest alors que l'insécurité est décriée dans deux autres régions du Cameroun. Il n'est de doute pour personne qu'il s'agit d'une préoccupation prioritaire dont les racines se trouvent dans notre trajectoire historique, notamment dans la colonisation. Elle exhume les oppositions entre deux modes différents de gouvernance (common law et civil law). La question est de savoir comment organiser la cohabitation de ces deux modes de gouvernance dont les leviers ne sont pas convergents. Cette préoccupation est importante au regard de la composition bipartite de notre héritage colonial d'une part et compte tenu du choix qu'il nous impose comme déterminants de la croissance, d'autre part. On y voit donc un enjeu politique et un enjeu économique. Partant du choix de gouvernance fait au Cameroun depuis la crise des années 80 selon lequel les déterminants de la croissance sont d'origine financière, c'est-à-dire un modèle qui protège les investisseurs producteurs de richesses, la question est alors de savoir quelles sont les modalités retenues pour protéger les droits des

investisseurs ? Deux logiques s'opposent: la tradition anglosaxonne du droit coutumier (la Common Law) léguée par les colons anglais et celle du droit civil (la Civil Law) léguée par les colons français qui traduisent des trajectoires juridiques différentes. Les différences entre traditions juridiques auraient une origine politique fondée sur les rapports de pouvoirs entre la monarchie et les propriétaires. Ainsi, la Common Law britannique assure la protection des intérêts des propriétaires contre la monarchie. Cette protection aurait notamment permis d'assurer la confidentialité des transactions facilitant ainsi le développement financier. Inversement, la création des codes civils français serait associée à un plus grand interventionnisme étatique, à une plus faible protection des intérêts privés, voire une faible liberté politique. Reconnaissons que la facilité politique nous a contraints à superposer ces deux modalités de gouvernance héritées des colons (pour des raisons linguistiques ou de philosophie politique) sans véritables adaptations. La greffe ne semble donc pas avoir pris entre les deux dispositifs visiblement incompatibles. Le conflit actuel n'a pas que des relais politiques. Quel que soit la forme de l'Etat adoptée (unitaire décentralisé, régionalisé, fédéralisme etc.) le mode de gouvernance reste au centre des préoccupations. Le Cameroun doit faire un choix: retenir le modèle français (fort interventionnisme de l'Etat) ou le modèle britannique (autonomie des régions), ou construire un modèle «hybride» tenant compte des spécificités endogènes qui n'auraient pas de prédominance particulière pour éviter toute

frustration. Par ailleurs, le Cameroun peut garder la nature décentralisée de l'Etat avec des spécificités reconnues aux régions du Nord-ouest et du Sud-ouest à l'instar de Hong Kong. Cette partie de la Chine a un fonctionnement de type occidental marqué par un capitalisme total qui peut sembler être en contradiction avec le communisme traditionnel de la Chine. En fait, Hong Kong avait été sous l'emprise britannique quand la Chine l'était avec les soviétiques.

Ainsi, peu importe la forme de l'Etat, le choix d'un modèle de gouvernance s'impose. Est-ce la protection des investisseurs par la forte présence de l'Etat ou celle par l'autonomie totale des régions. Est-ce la construction d'un modèle «hybride» ou la reconnaissance de la spécificité des régions du Nord-ouest et du Sud-ouest en dépit de la forme de l'Etat retenue ? Quelle est l'option de gouvernance choisie par chaque candidat ?

### II- Gouvernance locale

Il est vrai que la préoccupation du mode de gouvernance n'est pas évacuée, elle est présentée dans la gouvernance sécuritaire. Toutefois, la décentralisation est mise en œuvre depuis 2004. L'objectif ici est d'indiquer comment sont gérées les communes et comment assurer leur efficacité. En 2015, 48 compétences ont été effectivement transférées aux communes attestant de ce que la gouvernance locale est engagée.

La gouvernance locale est un processus de régulation collective des interventions publiques au niveau local. C'est la territorialisation des politiques (intérêts locaux gérés par les acteurs locaux). Elle met les élus locaux au cœur du processus dont l'objectif est de satisfaire les intérêts des populations locales. Deux enjeux en découlent : la libre administration et l'autonomie locale.

Au niveau de la libre administration, trois constats s'observent :

- Il existe trois niveaux de gouvernance : la gouvernance nationale (centrale), régionale et locale. Dans ce contexte, il n'y a pas effacement du politique mais il y a déplacement du pouvoir pour capter tous les acteurs sociaux autour des décisions qui engagent la vie des populations. Les décisions sont plus proches des populations. Au Cameroun, la gouvernance locale se subdivise à deux niveaux : au niveau des communes et des régions. Pour l'heure, la gouvernance locale

**Ainsi, peu importe la forme de l'Etat, le choix d'un modèle de gouvernance s'impose. Est-ce la protection des investisseurs par la forte présence de l'Etat ou celle par l'autonomie totale des régions. Est-ce la construction d'un modèle «hybride» ou la reconnaissance de la spécificité des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest en dépit de la forme de l'Etat retenue ? Quelle est l'option de gouvernance choisie par chaque candidat ?**

## Que proposent les candidats pour adresser la question d'encadrement des enfants vulnérables ? Quelles politiques pour résoudre le problème de vulnérabilité notamment pour la petite enfance sachant que le nombre d'enfants vulnérables s'accroît avec le VIH/SIDA ?

n'est pas intégrale car le niveau régional n'est pas effectif.

- Il y a une perception de confiscation de la gouvernance locale par les élus locaux (maires et magistrats municipaux). Les acteurs locaux sont : les élus locaux et les autres parties prenantes (les acteurs privés, les ONG, les autres démembrés de l'Etat, les citoyens). Il apparaît comme une centralisation de la décentralisation au niveau des élus locaux. Les communes peinent à passer d'une démocratie représentative à une démocratie participative. Quelles sont les instances de gouvernance au niveau des communes ? Le conseil municipal suffit-il à lui seul pour assurer la gouvernance participative au niveau local ? Il n'existe pas ou peu d'instances de concertations impliquant les autres parties prenantes locales.

- Choix des élus locaux : les populations ont l'impression que les élus leur sont imposés. Le processus d'élection des maires semble dépendre de la dictature des partis politiques dont les décisions restent centralisées. Les populations se sentent exclues du processus direct du choix des élus locaux par le jeu de la démocratie représentative.

En ce qui concerne l'autonomie, trois constats s'imposent :

- L'autonomie administrative reste faible. Il y a encore une forte présence de l'Etat. La tutelle des maires est assurée par les préfets. Il apparaît une forte mainmise de l'Etat : pour qu'une décision soit exécutée, il faut au préalable qu'elle soit validée par le préfet.

- L'autonomie financière : la gouvernance locale concerne aussi les préoccupations financières. Or la gouvernance financière à ce niveau semble peu structurée : comment les populations sont-elles associées à la budgétisation, à la réflexion de l'élargissement de l'assiette fiscale, à la reddition des comptes ?

- L'autonomie dans le choix et l'exécution des projets : Il existe un réel problème de développement équitable en ce qui concerne l'affectation des projets dans les communes. Les maires se plaignent de ce que ce choix leur échappe. Ils se plaignent par ailleurs de la faible collaboration des démembrés ministériels locaux dans l'exécution des projets. De même la qualité des ressources humaines des mairies est une préoccupation importante.

Ces constats illustrent la difficulté qu'ont les mairies à être de véritables pôles de compétitivité. La pression exercée par la population pour plus d'autonomie des régions et communes questionne la capacité des mairies à satisfaire les attentes des populations. Elle révèle également l'urgence de cette question. Quelles sont les propositions des candidats à ce

sujet ? Que proposent-ils comme stratégie pour assurer un développement équilibré du territoire et une performance des mairies ?

### III- Gouvernance administrative

La préoccupation relative à la gouvernance administrative renvoie à la capacité de l'administration publique à être un véritable levier facilitant les procédures à l'endroit du secteur privé d'une part et assurant la protection des droits des investisseurs d'autre part. Pour cela, l'administration publique devra agir sur sa structure et sa stratégie.

En ce qui concerne sa structure, deux enjeux majeurs apparaissent : organiser les différentes composantes de l'administration publique pour faire face aux enjeux combinés de développement et de restriction (programme avec le FMI) et la question de la taille du Gouvernement et de son train de vie. De même, au regard de la contreperformance chronique des entreprises du secteur public, leur nombre important et leur cohérence semblent être un enjeu d'autant qu'elles représentent près de 55% du budget global de l'Etat. Un audit de ce secteur révélera sans doute des cas dont l'impact sur la faible qualité des services publics n'est pas neutre. La stratégie renvoie aux «voies» retenues pour atteindre les objectifs de développement et rétablir les équilibres macroéconomiques (urgence avec le FMI). Cette préoccupation reconnaît la nécessité d'une meilleure cohérence dans les multiples réformes engagées et des choix clairs de politiques publiques. Le débat sur la politique monétaire et fiscale y occupe une place importante. Pour assumer tous ces résultats la question de la qualité des ressources humaine est centrale : débat sur l'équilibre régional, la question de la compétence comme critère de responsabilisation, l'évaluation et la sanction au sein de l'administration camerounaise, la lutte contre la corruption, l'exigence de transparence. Il s'agit pour les candidats de proposer des actes concrets au-delà des textes et des discours. Ces exigences permettront de donner du sens à l'action. Plus prosaïquement, les candidats peuvent-ils nous dire quelle sera la taille de leur gouvernement et pourquoi ? Quelle sera la composante de leur gouvernement (en termes de compétences stratégiques à mobiliser) ?

Quelles sont les réponses des candidats à ces sujets ?

### IV- Gouvernance sociale

Trois préoccupations retiennent l'attention, l'encadrement de la petite enfance (1) la protection de la vie et de l'environnement (2) et la place de la femme dans les instances décisionnelles (3).

1. Encadrement de la petite en-

fance : la jeunesse est le fer de lance de la nation

Il est reconnu que la jeunesse est le fer de lance de la nation. Une attention à la petite enfance et notamment les enfants vulnérables est une priorité de tous les instants. Les récentes études sur la pauvreté indiquent en effet que 40% de la population vit avec un montant proche d'un dollar par jour. C'est dire à quel point la masse de personnes vulnérables est importante. S'intéresser à l'enfant vulnérable contribuerait sans doute à rompre avec la chaîne de la pauvreté d'où la nécessité de s'intéresser à cette question. En 2015, le Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS) a estimé à 1 291 474 le nombre d'orphelins et autres enfants vulnérables au Cameroun. Pour l'encadrement de ces enfants nous avons besoin des travailleurs sociaux. Une récente étude a révélé que seuls 18,7% d'intervenants rencontrés sur le terrain sont des travailleurs sociaux et ont suivi une formation adéquate en matière de prise en charge (PEC). Le gap à combler est très important et pourrait justifier la recrudescence des problèmes de mœurs de plus en plus décriés. Si des dispositions ne sont pas prises pour les enfants aujourd'hui, il faut craindre que dans les 10 prochaines années la situation s'aggrave.

Que proposent les candidats pour adresser la question de l'encadrement des enfants vulnérables ? Quelles politiques pour résoudre le problème de vulnérabilité notamment pour la petite enfance sachant que le nombre d'enfants vulnérables s'accroît avec le VIH/SIDA ?

### 2. Protection de la vie et de l'environnement

La nécessité concomitante de fournir des biens et des services en quantité et en qualité toujours croissante, et d'assurer la sécurité des hommes et de leur patrimoine, exige des pouvoirs publics, une gestion performante des risques industriels. Dans la législation actuelle au Cameroun, la notion de risque industriel n'est pas formellement définie. Toutefois, en se référant à la Directive Européenne de 1982 sur les accidents majeurs de certaines activités industrielles dite Directive SEVESO, certaines unités industrielles au Cameroun satis-

font les critères pour être considérées comme installations à risques majeurs. C'est le cas notamment des : installations de stockage de produits pétroliers et l'ensemble des convois de transport desdits produits; usines de conditionnement des insecticides; grands dépôts d'explosifs (plus de 10 tonnes de Nitroglycérine ou plus de 2500 tonnes de Nitrate d'Ammonium); grands entrepôts d'engrais chimiques; silos à grains; dépôts de chlore; raffinerie de pétrole brut; dépôts de sources radioactives scellées. Ces entités sont dénommées : établissements classés dangereux, insalubres ou incommodes.

L'accroissement et la densification du nombre des établissements classés (840 répertoriées par le MINMIDT, 4535 par le MINSANTE et plus de 3000 dans le secteur du tourisme, toutes répertoriées en 2015) ont engendré une augmentation considérable des risques d'accidents et autres désagréments. En 2013, les établissements classés, publics et privés, ont enregistré 110 cas de maladies professionnelles, pour 1400 cas d'accidents dont 12 mortels. En termes de dégâts financiers, les indemnités effectuées par la CNPS ont été chiffrées à trois(03) milliards de francs CFA environ pour la même année, sans compter celles opérées par les compagnies d'assurance. Rappelons-nous de quelques accidents de grande ampleur :

- En 1982 explosion d'une cuve de chlore à la CELLUCAM à Edéa, explosion du laboratoire de l'usine ALUCAM à Edéa ;

- 14 février 1998 incendie des wagons-citernes au dépôt SCDP de NSAM à Mvolé ;

- De 1998 à 2015 série d'incendies des marchés au Cameroun, explosion des ACIERIES à Douala, incendie de l'hôtel SAWA à Douala, incendies dans les ministères et services publics etc. ;

- 22 novembre 2015, explosion d'un centre d'enfûtage clandestin de gaz butane à Etoudi.

- octobre 2016, accident de CAM-RAIL à ESEKA.

C'est pour prévenir ces accidents que l'Administration s'est dotée d'un certain nombre d'outils, pour assurer ses missions de sécurité et de protection de l'environnement. Toutefois, l'on observe que quoique dense, le cadre juridique reste obsolète et est à parfaire ; l'absence d'un fichier national, unique, informatisé, accessible et régulièrement mis à jour ne permet pas d'assurer la surveillance exhaustive des entreprises dangereuses ; l'insuffisance des personnels en qualité et quantité suffisants hypothèque l'effectivité et l'efficacité des inspections.

Ce constat ne garantit pas la sécurité des millions des camerounais qui fréquentent régulièrement les établissements classés soit comme employés soit comme

usagers. La surveillance administrative et du contrôle technique des établissements classés et la régulation juridique dans ce secteur présentent une priorité incontestable.

Comment les candidats comptent-ils s'organiser pour protéger la vie des citoyens camerounais au regard de la grande dangerosité que présentent ces entreprises ?

### 3. La place de la femme dans les instances décisionnelles

L'égalité homme/femme reste une préoccupation dans tous les pays. La Journée Internationale de la Femme (JIF) de 2017 au Cameroun s'est articulée autour de l'égalité 50/50 en 2030. Au siège de l'Union Africaine (UA), des déclarations des chefs d'Etat affichées, celle du Président Paul Biya porte sur cette exigence d'impliquer la femme dans toutes les sphères de la vie de la société. De même, l'autonomisation des femmes est l'une des priorités de l'Agenda 2063 de l'UA et l'année 2015 a été déclarée par les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA comme «Année de l'autonomisation des femmes et le développement de l'Afrique vers la réalisation de l'Agenda 2063». L'année 2016 a été consacrée année de droits de l'homme, avec un accent sur les droits des femmes.

Le Cameroun va s'inspirer de plusieurs textes internationaux pour consacrer l'égalité entre les hommes et les femmes. Ces textes reconnaissent à travers les droits civiques ou des lois anti-discriminations, l'égal accès de la femme à la fonction publique. Fort de ces fondements, la constitution n°96/06 du 18 janvier 1996 révisant celle du 12 juin 1992 reconnaît dans son préambule le principe d'égalité d'accès aux emplois publics. Le décret portant statut général de la fonction publique N°94/199, du 7 octobre 1994 dont l'article 12 dispose : «l'accès à la fonction publique est ouvert, sans discrimination aucune, à toute personne de nationalité Camerounaise (...)». Quand nous parlons d'accès ici, il ne s'agit pas seulement de l'intégration à la fonction publique mais d'accès élargi à tous les niveaux de la hiérarchie de la fonction publique.

Malgré ce dispositif, les statistiques rappelant l'égalité hommes/ femmes dans la fonction publique sont largement à la défaveur des femmes. Comment expliquer la réticence des décideurs en majorité des hommes à responsabiliser les femmes à tous les niveaux de la hiérarchie de la fonction publique ?

Quels sont les engagements chiffrés des candidats en ce qui concerne la promotion des femmes dans les instances décisionnelles ?

## Comment expliquer la réticence des décideurs en majorité des hommes à responsabiliser les femmes à tous les niveaux de la hiérarchie de la fonction publique ? Quels sont les engagements chiffrés des candidats en ce qui concerne la promotion des femmes dans les instances décisionnelles ?

Jean-René Meva'a Amougou

Luc Magloire Mbarga Atangana, le ministre du Commerce (Mincommerce), l'a encore soutenu le 08 août 2018 à Yaoundé.



Des exposants au FESTICACAO

Enfin, chaque occasion devient belle pour le Mincommerce de livrer les derniers potins du marché mondial aux acteurs locaux de la filière cacao. A l'Hôtel de Ville de Yaoundé

le 08 août 2018, lors de la 6ème édition du Festicacao (plateforme de célébration, de valorisation et de l'investissement de la jeunesse dans le cacao aujourd'hui), Luc Magloire Mbarga Atangana s'est

affranchi de tout protocole. Le Mincommerce a signalé que si l'initiative se déploie sur fond de lancement, la veille à Ngomedzap (Nyong-et-So'o) de la campagne cacaoyère, l'heure est venue de faire le point sur la durabilité de la filière cacaoyère nationale face aux soubresauts et aux méandres du marché, en particulier le marché international.

Puisant dans la galerie des éléments factuels et prospectifs avérés, le membre du gouvernement construit un argumentaire optimiste. Il cite notamment l'accroissement de la production, qui tutoie désormais les 300.000 tonnes ; la qualité retrouvée du cacao camerounais (à titre d'illustration, les quantités de fèves exportées en Grade I sont passées, entre les campagnes 2016/2017 et 2017/2018, de 1.099 à 8.933 tonnes, soit une augmentation de 713% d'une campagne à l'autre).

Sur la foi des indicateurs qui sont les siens, le Mincommerce projette une réelle embellie. « Cette tendance est appelée à aller crescendo, avec la généralisation et l'extension du Programme d'implantation des Centres d'Excellence de traitement post-récolte piloté par le Conseil Interprofessionnel

MARCHÉ DU CACAO

## La fève reprend de la cote

du cacao et du café (CICC), avec le concours de nos partenaires à l'international ; une politique de transformation et de valorisation locales de notre cacao désormais au zénith, ou peu s'en faut : entre les campagnes 2016/2017 et 2017/2018, le niveau de la transformation locale du cacao camerounais a en effet connu un bond sans précédent, passant de 33.023 à 53.403 tonnes, avec en projection, pour les deux/trois prochaines années, une capacité installée d'au moins 130.000/150.000 tonnes», dit-il.

La situation augure, selon lui, de meilleures perspectives pour les marchés national et sous régional. Ils s'en trouveront stimulés et revigorés, portés par les campagnes promotionnelles de dégustation, à l'image de FESTICACAO. D'où l'exhortation des citoyens à produire ce qu'ils consomment et à consommer ce qu'ils produisent. Luc Magloire Mbarga Atangana a saisi la même occasion pour féliciter par les promoteurs de cette idée géniale, en l'occurrence le CICC, sous la férule de son dynamique et inusable Président, Monsieur Apollinaire Ngwe, et l'ensemble de la technostucture qui œuvre au quotidien à ses côtés.

Alain Biyong (Stagiaire)

Signature de convention de partenariat entre Eneo-Cameroun et le Minefop.



Entre le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, une convention a été signée ce 08 août 2018 à Douala. Le document matérialise l'attention portée sur les profils issus des centres de formations agréés.

«Le secteur électrique regorge de nouveaux défis : la production, l'amélioration de l'équilibre entre l'offre et la demande et la diversification des sources d'énergie. Eneo Cameroun axe son action sur la sécurité des équipements et des personnes : Il s'agit de sécuriser l'énergie électrique

au Cameroun et la surcharge de l'équipement, améliorer l'accès à l'électricité et réduire les délais de branchement, de l'amélioration de la qualité de service en améliorant les équipements. La fraude et le vandalisme sont des fléaux qui nous interpellent». Cette attitude de Joël Nana Kontchou lors de la signature de la convention de partenariat entre Eneo-Cameroun, la société qu'il dirige et le Ministère de la formation Professionnelle ce 08 Août 2018 à Douala traduit la nécessité et l'importance de cet accord pour relever les défis dont

la société fait face. Pour améliorer l'offre de service, l'entreprise a besoin d'une main d'œuvre de qualité qualifiée et performante pour produire les résultats, créer une adéquation entre la formation et l'emploi. Dans le même sillage, Zacharie Perevet, Ministre de l'Emploi et de la formation professionnelle fait remarquer que «en matière d'emploi, il y a d'abord l'entreprise car c'est l'entreprise qui investit et qui crée l'emploi. Le rôle du ministère est de créer les conditions qui permettent à l'entreprise de s'installer et de s'épanouir».

Eneo

## L'expertise locale en ligne de mire

Le cadre choisi pour le déroulement de cette cérémonie n'est pas anodin. Dans la même séance, pour faire suivre et mettre en musique la convention, un protocole d'entente spécifique a été paraphé entre le Directeur des ressources humaines d'Eneo-Cameroun et le directeur du centre de formation professionnelle d'Excellence de Douala. Ce protocole d'entente spécifique aura pour but la formation des formateurs et le renforcement des capacités des cadres d'Eneo Cameroun. Tout ceci dans le but de «camerouniser» l'entreprise Eneo-Cameroun qui «fait confiance aux jeunes camerounais. 99,99 % de camerounais y travaillent, en référence la jeune femme, directrice du barrage de Song-Loulou. Cet accord sert de levier de notre stratégie et permettra d'atteindre l'objectif de formation à 80% pour un accroissement en qualité et en quantité de l'offre électrique. «Déjà Eneo-Cameroun accueille 23 stagiaires du Ceped» précise Joël Nana Kontchou. Il faut noter enfin que le centre de formation professionnelle d'Excellence de Douala a été inauguré le 16 Décembre 2016 par Philémon Yang, Premier Ministre et chef du gouvernement. Dirigé par Amadou Bello, il forme dans une vingtaine de filières dont l'esthétique, la coiffure, l'hôtellerie, la métallurgie, la chaudronnerie, la tuyauterie, etc.

Hebdo  
Intégration

Quartier Nkomkana,  
Immeuble Diane  
(face station service Total)  
B.p:33 266  
Yaoundé-Cameroun

Tel: (+237) 2 43 29 63 03  
6 90 02 03 39  
6 76 20 37 09

Directeur de publication :  
Thierry Ndong Owona

Rédacteur-en-chef  
Aboudi Ottou  
+237 6 96 17 91 04  
6 75 85 01 03

Secrétaire de rédaction:  
Patrick Landry Amougou

Desk Littoral:  
Alain Biyong  
+237 6 99 04 97 44

Desk Grand Nord :  
Rodrigue Tapeo  
+237 6 75 25 59 24

Rédaction :  
Thierry Ndong Owona,  
Aboudi Ottou,  
Jean-René Meva'a Amougou,  
Didier Ndengue,  
Rodrigue Tapeo,  
Rémy Biniou,  
Bobo Ousmanou  
Zéphirin Fotso Kamga

Correspondants :  
Celestin Ngoa Balla  
(New York)

Birgit Pape Thoma  
(France, Allemagne)

Documentations et abonnements:  
Olive Edjang Epesse  
+237 6 94 28 13 61

Marketing et Commercial :  
Audrey Bella  
+237 6 96 03 99 53  
6 50 89 57 64

Publicité :  
+237 2 43 29 63 03  
6 90 02 03 39  
6 76 20 37 09

Web site :  
www.journalintegration.com

E-mails :  
contact@journalintegration.com  
journalintegration@gmail.com  
ndongru@yahoo.fr

Impression :  
Macacos  
Douala